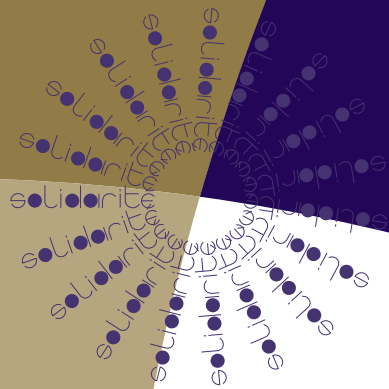
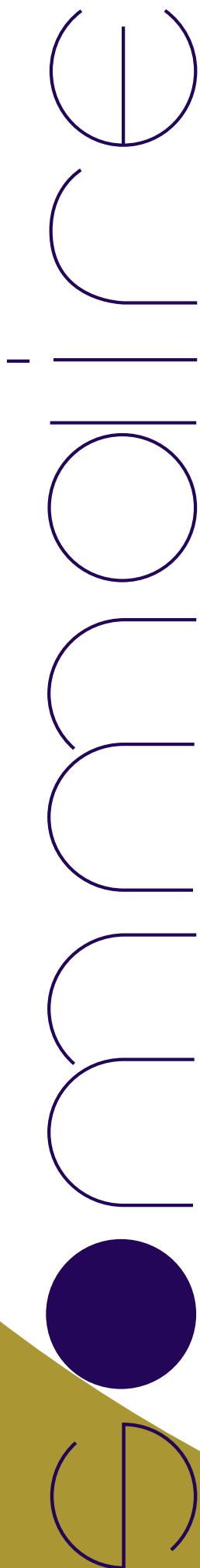


2009

RAPPORT FINANCIER



L'ENGAGEMENT MUTUEL



**02-15 RAPPORT SUR LES COMPTES COMBINÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

02-05 ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

06-07 LES PRINCIPES DU GROUPE COVÉA

08-13 LE GROUPE COVÉA : CHIFFRES CLÉS ET FAITS MARQUANTS 2009

14-15 ÉVÉNEMENTS 2010 ET PERSPECTIVES

**16-19 COMPTES COMBINÉS 2009**

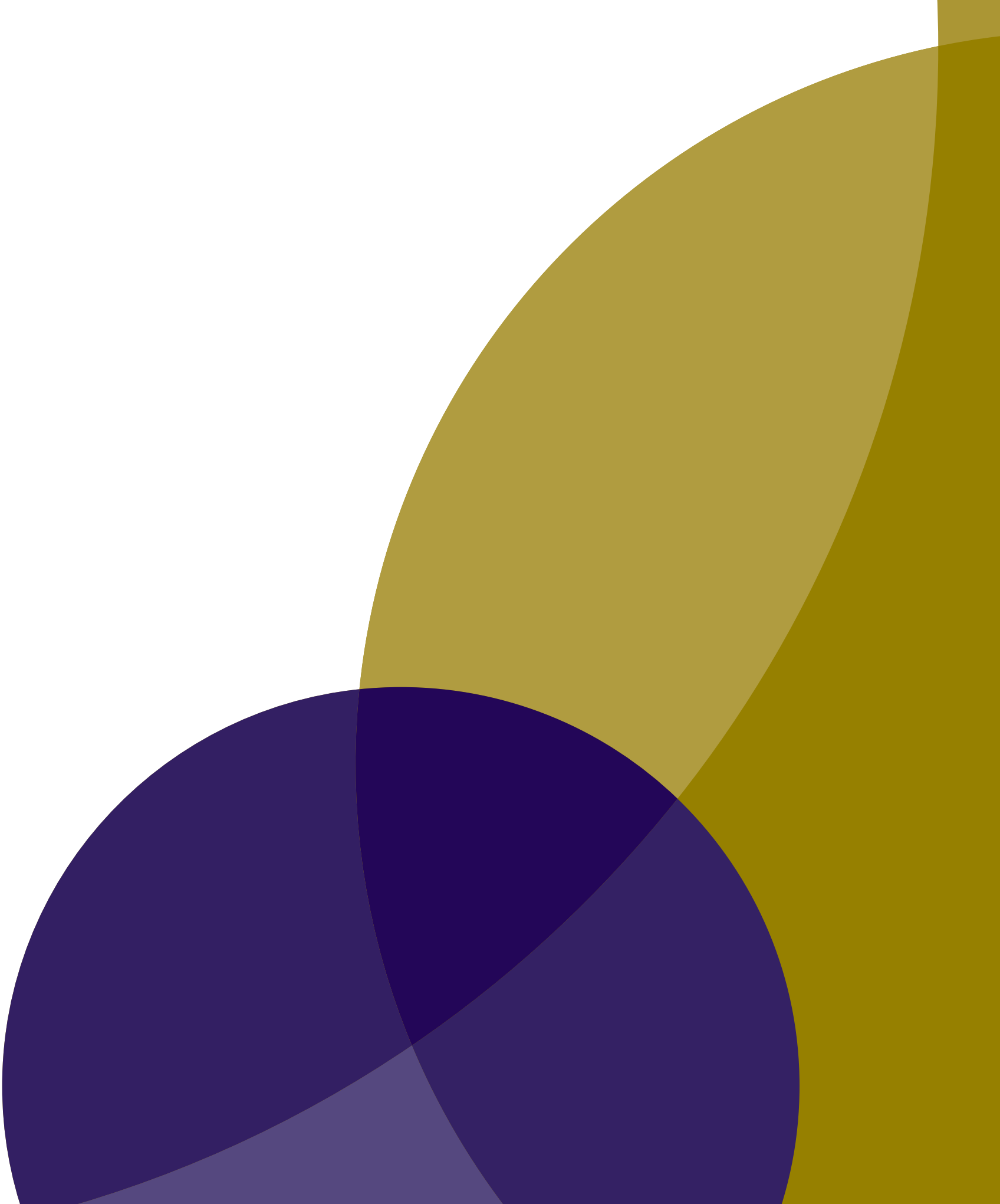
16-17 BILAN COMBINÉ

18 ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

19 COMPTE DE RÉSULTAT COMBINÉ

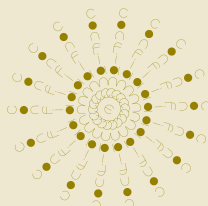
**20-58 ANNEXE AUX COMPTES COMBINÉS 2009**

**59-60 RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES COMBINÉS**



# RAPPORT SUR LES COMPTES COMBINÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DU 2 JUIN 2010 À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 24 JUIN 2010



## I - Éléments de contexte

### 1.1 - L'environnement économique et les marchés financiers

#### L'environnement économique

L'année 2007 avait vu l'éclatement d'une crise économique historique.

L'aggravation de la crise avait été sensible surtout à compter de septembre 2008 avec la faillite de Lehman Brothers.

En 2009, la reprise de l'économie mondiale a été plus forte que prévu, mais à des allures différentes suivant les pays – modeste dans beaucoup de pays avancés et vigoureuse dans la plupart des pays émergents et en développement. Parmi les pays avancés, les États-Unis ont pris un meilleur départ que l'Europe et le Japon. Parmi les pays émergents et en développement, ce sont les pays asiatiques qui se sont distingués. Il faut s'attendre à ce que cette reprise à plusieurs vitesses perde.

Officiellement déclarés en récession en décembre 2008, les États-Unis ont subi un choc économique violent. Depuis, la situation économique s'est améliorée. Les États-Unis sont techniquement sortis de récession au troisième trimestre 2009, enregistrant une progression trimestrielle de 0,6 %, grâce à une contribution positive de la consommation, et dans une moindre mesure de l'investissement résidentiel. Le marché de l'immobilier s'est amélioré lui aussi. Depuis juillet 2009, la production industrielle progresse faiblement.

Mais la confiance des consommateurs reste faible, malgré ses récentes progressions, et le taux de chômage est toujours élevé (10 % en novembre).

Pour la zone euro, entrée en récession au troisième trimestre 2008, l'année a été tout aussi sombre qu'aux États-Unis. Les indicateurs de confiance se sont effondrés tout comme la production industrielle. Dans le même temps, le chômage a fortement augmenté et les conditions de crédits se sont resserrées. C'est dans ce contexte que la BCE a finalement réduit ses taux directeurs de 100 points de base et a mis en place des mesures non conventionnelles.

Depuis, la zone euro est sortie de récession, enregistrant une croissance trimestrielle de 0,4 % au troisième trimestre 2009. Mais si la France et l'Allemagne sont sorties de récession au deuxième trimestre, ce n'est pas encore le cas de pays comme l'Espagne et la Grèce. Sur l'ensemble de l'année, la production de la zone Euro s'est contractée de 4,1 %, contre 2,4 % aux États-Unis.

Les pays émergents retrouvent quant à eux des rythmes de croissance soutenus après le ralentissement qu'ils ont subi en début d'année : la croissance annuelle indienne s'établit à 7,9 % au troisième trimestre tandis

que la croissance chinoise enregistre une progression annuelle de 8,7 %.

Si la reprise semble prendre forme, certains facteurs pourraient être à l'origine de déséquilibres futurs, notamment l'abondance de liquidité, le fort endettement des États à la suite des nombreux plans de relance mis en place, ainsi que les prix à nouveau élevés des matières premières. Le baril de Brent a en effet progressé de plus de 70 % en 2009 et a terminé à 78 \$. Sur l'année, le dollar s'est déprécié de 2,5 % face à l'euro, et s'échangeait fin décembre 2009, contre 1,43 €.

### L'environnement financier

#### • Actions

Après un début d'année calamiteux – point bas le 9 mars 2009, les marchés financiers ont anticipé une reprise rapide de l'économie, ce qui a été à l'origine de leur très forte progression entre mars et décembre, tirée par les valeurs financières.

Au total, et en dépit d'un environnement économique fortement dégradé, les marchés actions européens ont progressé de plus de 25 % sur l'année et de plus de 55 % par rapport au point le plus bas de mars 2009. La crise économique qui a résulté de cette crise financière a pourtant été qualifiée de crise la plus grave de la période d'après-guerre, ce qui a rendu la hausse des indices actions d'autant plus remarquable, et probablement fragile.

#### • Taux

Le premier trimestre 2009 a été caractérisé par une forte volatilité comme sur les marchés actions, ainsi que les baisses de notation de plusieurs états européens dont l'Irlande et l'Espagne (AAA à AA+), de la Grèce (A à A-) et du Portugal (AA- à A+) par Standard & Poor's.

Au premier semestre, sur le marché du crédit, les émissions corporate ont atteint un niveau record de 118 Md€ dans la zone euro.

Le secteur bancaire a été particulièrement pénalisé par l'écartement des rendements : en effet, les investisseurs s'inquiétaient de l'exposition des banques aux pays d'Europe de l'Est, mais aussi de leurs résultats décevants.

Au deuxième semestre, l'appétit des investisseurs pour de nouvelles émissions, en raison d'une abondance de liquidités, s'est vérifié. Les primes à l'émission se sont donc fortement détendues. Et les émissions ont été sursouscrites. Malgré les montants gigantesques des déficits et des dettes publiques, le marché obligataire a été soutenu par les déclarations de la FED concernant le maintien prolongé de son taux directeur à un niveau proche de zéro et la reconduction de ses opérations non conventionnelles.

Les craintes concernant les risques souverains sont réapparues au dernier trimestre avec notamment la Grèce et le changement de discours des Banques Centrales sur la fin de leur politique accommodante.

#### • Immobilier

Le marché immobilier a suivi le même scénario que les marchés actions :

- marasme total des transactions au premier trimestre 2009,
- reprise très lente des transactions au second trimestre, avec une reprise fin 2009 des opérations à effet de levier qui soutiennent le marché,
- fort repli des prix en immobilier de bureaux entraînant une diminution des loyers moyens de 4 % et une hausse des taux de capitalisation attendus,
- faible incidence de la crise sur l'immobilier résidentiel soutenu par des taux emprunteurs très faibles.

Fin 2009, le marché immobilier n'est pas stabilisé et reste très dépendant de la crise économique et des taux d'intérêt.

---

## SOLIDITÉ FINANCIÈRE DE COVÉA

**La marge de solvabilité de Covéa s'est renforcée en 2009, malgré un environnement économique et financier très contrasté. Le besoin de marge du Groupe s'élève à 3,3 Md€ pour des éléments constitutifs de 11,6 Md€, soit une couverture (y compris plus-values latentes) supérieure à 3,5 fois les exigences réglementaires (contre 305 % en 2008).**

## 1.2 - Événements climatiques 2009

Le coût global de la tempête Klaus (brut de réassurance) s'élève à 1 680 M€ (vu au 31 décembre 2009) pour le marché national. On estime le nombre de dossiers de sinistres à environ 740 000, pour un coût moyen de 2 270 €.

La charge due à cette tempête représente 12 % des cotisations « dommages aux biens » encaissées par les assureurs en 2009, soit beaucoup moins que les tempêtes de 1999 qui avaient absorbé 75 % des primes.

Les particuliers ont perçu près des deux tiers des indemnités (soit 1 070 M€), le secteur agricole 10 %, les professionnels et les collectivités territoriales les 25 % restants.

Klaus s'est concentrée sur le sud-ouest de la France, des Landes jusqu'au Languedoc-Roussillon. Quatre départements (la Gironde, les Landes, la Haute-Garonne et les Pyrénées-Atlantiques) ont reçu à eux seuls les deux tiers des indemnités versées.

---

### IMPACTS DES ÉVÉNEMENTS CLIMATIQUES 2009 CHEZ COVÉA

L'impact net pour Covéa s'élève à près de 176 M€.

---

#### 2010 : TEMPÊTE XYNTHIA

Pour Covéa, le nombre de dossiers traités est d'environ 75 000 (y compris le risque Inondation).

Au total, cet événement ne représente que la moitié des dossiers sinistres traités au titre des tempêtes 2009, mais il devrait coûter en proportion plus cher compte tenu de la charge induite par les inondations.

## 1.3 - Les assurances de personnes

En 2009, le marché de l'assurance vie (affaires directes) a connu une progression de 12 % et renoue avec la croissance après deux années de recul (- 11 % en 2008 et - 3 % en 2007).

La baisse des taux de rémunération des livrets (livrets A, livrets Développement Durable) et des placements bancaires a réorienté l'épargne vers l'assurance vie.

Dans le prolongement de la crise financière, les épargnants ont très fortement privilégié les fonds en euros dont la collecte progresse de 17 %, après avoir été stable en 2008.

La crainte du risque les a détournés des supports en unités de compte dont la collecte baisse de nouveau (- 11 % après - 42 % en 2008). Ainsi en 2009 la collecte en euros représente 87 % des versements, contre 75 % en 2007.

La collecte nette approche à nouveau celle de 2007, après avoir connu une très forte baisse en 2008.

Cette collecte nette positive et les revalorisations des contrats font progresser les provisions mathématiques gérées de 10 % alors qu'elles avaient stagné en 2008.

---

### EN ASSURANCE VIE,

la collecte brute de Covéa augmente de 29 %, avec des taux servis qui se situent dans la moyenne haute du marché sur les principaux contrats.

## 1.4 - Les assurances de biens et responsabilité

En 2009, le marché français des assurances de biens et responsabilité (affaires directes) est affecté par les retombées de la crise économique et par une concurrence accrue. Il ne progresse que de 1 %, après une croissance de 2,5 % en 2008 et 2,4 % en 2007. C'est la plus faible progression depuis dix ans.

La baisse de la croissance est générale, même si l'évolution est contrastée entre le marché des Particuliers qui progresse de 2 % (contre + 3 % en 2008) et celui des professionnels qui est stable (contre + 1,9 % en 2008).

Sur le marché des Particuliers, la croissance vient de l'assurance multirisque habitation qui poursuit sa progression avec une croissance de 4,5 %, légèrement inférieure à celle des trois années précédentes (environ 5 % par an).

Par contre, l'assurance automobile recule de 0,5 %, après une progression de 1,5 % en 2008, retrouvant ainsi la tendance baissière constatée en 2006 et 2007.

En Entreprises, la stabilité de l'activité provient de l'activité dommage aux biens des professionnels, stable après une année 2008 en légère hausse (environ + 1 %) et de la progression de la responsabilité civile générale (environ 2 %). L'assurance construction subit quant à elle l'effondrement du nombre de constructions neuves et recule de 3 % après une stagnation en 2008.

Enfin, les assurances santé et prévoyance poursuivent leur croissance (+ 5 %) en ralentissement toutefois par rapport à la progression de 2008 (+ 7 %). Les cotisations santé progressent ainsi de 8 % et la prévoyance de 2 %.

2009 enregistre une très forte augmentation de la charge de sinistres, supérieure à 10 %.

Les principales causes en sont :

- les mauvaises conditions climatiques qui ont fortement dégradé la sinistralité MRH (tempêtes Klaus en janvier et Quinten en février, deux épisodes de grêle en mai et orages en juillet),
- l'augmentation du coût total des sinistres automobile (+ 8 %) avec notamment pour origine des hausses de fréquences en bris de glace (+ 9 %) et en autres dommages matériels (+ 5 %). Ces progressions de fréquence sont certes dues aux conditions météorologiques, mais elles sont aussi provoquées par la recrudescence des accidents routiers,
- hausse de fréquence également en MRH (+ 15 % en vol et en incendie).

Globalement, l'assurance en France présente les caractéristiques structurelles d'un marché mature (faible croissance dans un marché fortement concurrentiel) et 2009 a également été pénalisée par un contexte difficile, conséquence de la crise économique et des événements climatiques.

---

### LE NOMBRE DE BIENS ASSURÉS PAR COVÉA

augmente plus vite que le marché en multirisque habitation des particuliers et en assurance automobile.

## II – Les principes du groupe Covéa

### 2.1 - Covéa : des valeurs qui unissent

En 2002, l'introduction dans le droit français d'un nouveau type de structure juridique, la Société de Groupe d'Assurance Mutuelle (SGAM) a répondu à la nécessité, pour les mutuelles d'assurance, de disposer d'une structure de groupe permettant de structurer les coopérations entre les mutuelles et de leur apporter, si nécessaire, des financements complémentaires.

Créée en 2003, la SGAM Covéa, première structure de ce type à voir le jour en France, permettait d'assurer pour les mutuelles MAAF et MMA, le pilotage et la coordination de l'ensemble des partenariats qu'elles avaient déjà noués au sein de la société de réassurance mutuelle (SRM) Covéa Ré à partir de 1999 : informatique, gestion des sinistres, achats, etc. La SRM, toutefois, n'était pas adaptée, par son statut juridique, au développement des coopérations entre les deux groupes.

L'évolution continue du marché vers :

- une concurrence accrue, avec la montée en puissance de nouveaux acteurs, notamment des filiales bancaires dans le domaine de l'assurance dommages, et la constitution de quelques groupes puissants ;
- une pression sur les tarifs, notamment sur les produits grand public (automobile, habitation, santé) ;
- la nécessité d'offrir aux clients des services de qualité et discriminants par rapport aux autres acteurs du marché ;

a conduit à intensifier la politique de partenariat et à élargir l'assise mutualiste du groupe Covéa avec l'adhésion en 2005 des structures mutualistes d'Azur et de GMF.

Une même philosophie, une même ambition, une même vision de l'action à mener ont conduit ces groupes mutualistes à entreprendre une démarche qui les a amenés à constituer le numéro 1 de l'assurances de biens et responsabilité en France.

Le groupe Covéa a organisé ses activités autour de trois enseignes : MAAF, MMA et GMF ; chacune conserve son identité visuelle, ses réseaux de distribution et toutes les spécificités de son activité propre. Les synergies et enrichissements mutuels reposent sur la mise

en commun des compétences, expertises accumulées, de leurs moyens humains et techniques leur permettant notamment :

- de mener une politique tarifaire qui ne soit pas dictée par les décisions prises par les principaux intervenants du marché ;
- de réaliser des économies substantielles sur les achats, notamment dans les domaines de l'informatique, des couvertures de réassurance, de la communication, de la logistique ;
- de doter les agents des moyens nécessaires pour en faire les intermédiaires les plus performants ;
- de rendre plus efficace encore la gestion financière et la gestion des sinistres.

#### Cette mise en commun des activités s'organise :

- au travers de fonctions transverses, notamment :
    - Secrétariat général,
    - Finances,
    - Gestion des sinistres (AIS),
    - Banque, participations et stratégie,
    - Santé,
    - Informatique.
- assurant le pilotage des activités, coopérations et projets transverses tels que :

Réassurance	Juridique et fiscal
Vie sociale	International
Assistance	Contrôle général et Risk management
Gestion d'actifs	Immobilier
Solvabilité II	Pôles performance sinistres
Santé	Partenariats
Combinaison des comptes	Diversification des services financiers
Protection juridique	Recherche et développement/ Innovation
Banques et offres financières	Achats
Stratégie et fusions-acquisitions	Informatique
Participations internet et autres participations	Ressources humaines



• **et au travers d'entités spécialisées agissant au service des enseignes, notamment :**

- Pour l'activité Assurances : Covéa Risks, Covéa Fleet, Covéa Caution, Novéa, DAS, APJ, Lybernet, Nexx ;
- Pour l'activité Réassurance : Covéa Lux, Covéa Ré ;
- Pour l'activité Services : Fidélia, Santéclair, E-santé, Assurland, Empruntis, Ma Banque ;
- Pour les activités Gestion : Covéa AIS, Covéa Tech', Covéa Finance, Covéa Immobilier.

Le renforcement de l'assise du groupe Covéa lui donne aujourd'hui une solidité, une crédibilité et un poids sur le marché français particulièrement importants.

Ce poids acquis confère au groupe Covéa une attractivité susceptible d'intéresser de nouvelles enseignes mutualistes, en France bien sûr, mais aussi à l'étranger. De nombreux pays européens abritent en effet des structures mutualistes qui peuvent parfaitement se reconnaître dans les valeurs mutualistes défendues par le groupe Covéa.

L'adhésion pure et simple peut également avoir pour alternative un partenariat axé sur telle ou telle fonction technique, comme la réassurance ou la gestion des sinistres par exemple.

Plusieurs partenariats de ce type ont déjà été noués et peuvent séduire encore de nouveaux acteurs, car ils offrent à la fois souplesse et efficacité.

## **COVÉA : UN GROUPE INTÉGRÉ FISCALEMENT**

Dans le cadre de l'évolution de la réglementation, la SGAM Covéa a opté à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2008 pour le nouveau régime d'intégration fiscale, qui concerne les groupes d'entreprises d'assurance, de mutuelles et d'institutions de prévoyance. L'option pour le régime de l'intégration fiscale permet une optimisation fiscale de l'ensemble constitué par la société intégrante (Covéa SGAM) et les personnes morales membres du groupe fiscal Covéa.

## **2.2 - La gouvernance opérationnelle du groupe Covéa**

**Thierry DEREZ : Président-directeur général**

**Jean-Claude SEYS : Vice-président, administrateur délégué**

### **Responsabilités enseignes**

**GMF**

**Patrice Forget / Laurent Tollié**

**MAAF**

**Étienne Couturier / Joaquim Pinheiro**

**MMA**

**Christian Baudon / Hervé Frapsauce  
Didier Bazzocchi**

### **Responsabilités transverses**

**Finances**

**Sophie Beuvaden**

**Secrétariat Général**

**Jean Fleury**

**Santé**

**Didier Bazzocchi**

**AIS**

**Michel Gougard**

**Coordination RH**

**Joaquim Pinheiro**

**Informatique, R&D**

**Laurent Tollié**

**Banque, Participations, Stratégie**

**Pascal Guéniot**

## III - Le groupe Covéa : chiffres clés et faits marquants 2009

### 3.1 - Le groupe Covéa en chiffres

#### 3.1.1 - Les comptes combinés Covéa

Les principaux agrégats des comptes combinés 2009 sont les suivants :

##### • Chiffre d'affaires :

M€	2009	2008	% évolution
Primes acquises	12 988	12 070	8 %
- dont non-Vie	8 918	8 923	-
- dont Vie	4 070	3 147	29 %

Par marché

M€	2009	2008	% évolution
Auto	2 984	3 035	- 1,7 %
Risques privés	1 459	1 396	4,5 %
Prévoyance et Santé	1 068	1 028	3,9 %
Épargne	3 963	3 040	30,4 %
Professionnels et Entreprises	2 394	2 489	- 3,8 %
Protection Juridique	191	151	26,5 %
Assistance	201	196	2,6 %
Autres opérations	299	266	12,4 %
Étranger	429	469	- 8,5 %
	<b>12 988</b>	<b>12 070</b>	<b>7,6 %</b>

##### • Résultat net :

Le ratio combiné<sup>(1)</sup> est de 104,6 % en 2009. Le résultat net s'élève en 2009 à 249 M€ pour l'ensemble combiné, contre 347 M€ en 2008. Le résultat part du Groupe est de 245 M€, contre 336 M€ en 2008.

##### • Fonds propres :

Les fonds propres combinés du Groupe (après résultat) s'élèvent à 7,836 Md€ contre 7,574 Md€ en 2008.

##### • Provisions techniques :

Elles atteignent en 2009 un montant global de 57,4 Md€, contre 53,5 Md€ en 2008, soit une croissance de 7 %.

M€	2009	2008	% évolution
Total	57 386	53 543	7 %
- non-Vie	18 991	18 228	4 %
- Vie	38 395	35 315	9 %

##### • Placements :

Les placements nets (immobilier, valeurs mobilières, titres mis en équivalence) représentent 61,9 Md€ (57,7 Md€ pour 2008). Les plus-values latentes s'élèvent, au 31 décembre 2009, à 5,3 Md€ (2,3 Md€ pour 2008).

Plus-values latentes

M€	2009	2008
<b>Total</b>	<b>5 324</b>	<b>2 291</b>
- Immobilier	1 701	1 940
- Actions & OPCVM Actions	1 430	- 748
- Obligations & OPCVM Obligataires	2 103	1 047
- Autres (y compris IFT)	90	52

##### • Marge de solvabilité :

Le besoin de marge du Groupe s'élève à 3,3 Md€ pour des éléments constitutifs (fonds propres nets et plus-values latentes admises) atteignant 11,6 Md€, ce qui correspond à un taux de couverture de 354 % (contre 305 % en 2008) et de 227 % hors plus-values latentes (2008 : 231 %).

<sup>(1)</sup> Ratio combiné non vie périmètre France.

### 3.1.2 - Les comptes contributifs des enseignes

#### Opérations de structuration des activités au sein de Covéa :

- Fidélia Assistance est devenue la société d'assistance du groupe Covéa. L'évolution de la gouvernance en 2009 confère désormais aux groupes AM-GMF, MAAF et MMA un contrôle conjoint sur Fidélia Assistance.
- Dans le cadre de la mutualisation des activités de protection juridique au sein de Covéa, les portefeuilles de protection juridique des groupes mutuels AM-GMF, MAAF et MMA se trouvent désormais tous dans les sociétés Assistance Protection Juridique (APJ) et Défense Automobile Sportive (DAS). Ces filiales gèrent la branche protection juridique pour le compte des trois enseignes du groupe Covéa, APJ étant dédiée aux mutuelles sans intermédiaire (MSI) et DAS aux réseaux d'intermédiaires.
- L'actionnariat de Covéa Lux, société de réassurance luxembourgeoise, a fait l'objet d'une évolution en décembre 2009 ; cette société est maintenant détenue à parité par les groupes AM-GMF, MAAF et MMA.

#### Impact des événements climatiques 2009 par enseigne (comptes contributifs) :

M€	AM-GMF	MMA	MAAF
Impact brut	118	198	94
Impact net résultat	74	62	40

#### • AM-GMF

Le chiffre d'affaires s'établit en 2009 à 3,6 Md€, contre 2,9 Md€ en 2008. Il se décompose en :

- Assurance non-Vie : 2,0 Md€,
- Assurance Vie : 1,6 Md€.

Le résultat (part du Groupe) est de 57 M€. Les provisions techniques représentent 18,1 Md€ et les Fonds propres (part du Groupe), 2,7 Md€.

Outre les événements climatiques et les opérations de structure, l'exercice 2009 est également caractérisé par :

- la finalisation de l'opération de rachat par GMF des titres GMF Vie au groupe MMA,
- la performance de l'activité :
  - collecte brute en hausse de 45 % en vie ;
  - croissance du portefeuille auto (+ 2 %).

#### • MAAF

Le chiffre d'affaires s'établit en 2009 à 3,6 Md€, contre 3,4 Md€ en 2008. Il se décompose en :

- Assurance non-Vie : 2,9 Md€,
- Assurance Vie : 0,7 Md€.

Le résultat (part du Groupe) est de 165 M€. Les provisions techniques représentent 12,4 Md€ et les fonds propres (part du Groupe), 2,4 Md€.

Outre les événements climatiques et les opérations de restructuration, l'exercice 2009 est également caractérisé par :

- des baisses tarifaires conduisant à un repli de 5 % de la cotisation moyenne en auto et 6 % en multipro,
- une nette amélioration des résultats financiers liée à la reprise de provisions pour dépréciation et l'augmentation des plus-values réalisées,
- une augmentation du chiffre d'affaires de 5,3 % (non-Vie : + 0,5 % et Vie : + 28,1 %) :
  - => croissance soutenue des portefeuilles auto (+ 3,1 %) et habitation (+ 4,3 %),
  - => effort tarifaire en auto (- 5,3 %) et multipro (- 2,7 %).

#### • MMA

Le chiffre d'affaires s'établit en 2009 à 5,9 Md€, contre 5,8 Md€ en 2008. Il se décompose en :

- Assurance non-Vie : 4,2 Md€,
- Assurance Vie : 1,7 Md€.

Le résultat (part du Groupe) est de 21 M€. Les provisions techniques représentent 27,1 Md€ et les fonds propres (part du Groupe), 2,7 Md€.

Outre les événements climatiques et les opérations de restructuration, l'exercice 2009 est également caractérisé par :

- l'acquisition des sociétés Harwanne et Equity,
- la réalisation de 258 M€ de moins-values consécutives à la crise financière.

## 3.2 - Groupe Covéa : faits marquants 2009

### 3.2.1 - Événements climatiques

Avec environ 160 000 dossiers traités, l'impact net des événements climatiques 2009 s'élève à près de 176 M€ (après réassurance et reprises des provisions d'égalisation).

### 3.2.2 - Mise en œuvre des fonctions transverses

En 2009, Covéa a poursuivi sa stratégie de création d'un grand groupe mutualiste avec le renforcement des coopérations entre ses trois enseignes MAAF, MMA et GMF.

#### • Direction générale déléguée Banque, participations et stratégie

En 2009, la Direction générale déléguée Banque, participations et stratégie a été créée. Sa mission est de mettre en œuvre des coopérations entre les enseignes pour :

- la combinaison des comptes,
- la stratégie banque et les offres financières,
- les évolutions stratégiques, les opérations de participations, acquisitions et rapprochements,
- les participations Internet et autres participations,
- le développement des partenariats.

#### • Ressources humaines

Une coordination est assurée au niveau du groupe Covéa en matière de ressources humaines. L'objectif est, notamment, de favoriser les mobilités au sein du groupe Covéa afin de créer des opportunités pour les collaborateurs.

Une bourse de l'emploi a été créée à cet effet en 2009, celle-ci :

- offre trois fois plus d'opportunités aux collaborateurs qui souhaitent changer de métier, d'environnement,
- ouvre des possibilités plus larges de mobilité en région,
- offre des solutions aux collaborateurs pour maintenir et développer leur employabilité,
- permet à chaque enseigne d'attirer plus de candidats sur les offres d'emploi, de constituer des viviers plus « forts ».

#### • Direction des Cessions en Réassurance

En 2008, les coopérations en réassurance au sein du Groupe ont été renforcées par la création d'une direction Réassurance. Ses objectifs : baisser le coût des cessions, réduire ceux d'intermédiation, améliorer la protection et jouer l'effet taille à deux niveaux : en pesant sur le marché comme centrale d'achat, et en optimisant les excédents de fonds propres pour supporter davantage de risques et augmenter les rétentions du Groupe. La politique du Groupe est désormais fixée par un comité de Réassurance Covéa.

En 2009, le groupe Covéa a décidé de dédier la société Covéa Lux, société de réassurance luxembourgeoise, à la mutualisation interne des risques majeurs et des sinistres individuels (dont risques corporels) des enseignes. Le recours à des protections externes est réalisé notamment au travers de Covéa Ré qui centralise une partie des achats du groupe.

En conséquence, l'actionnariat de Covéa Lux, a fait l'objet d'une évolution en décembre 2009 ; cette société est maintenant détenue à parité par les groupes AM-GMF, MAAF et MMA.

- **AIS : gestion des sinistres**

Depuis 2006, le périmètre AIS englobe les enseignes MAAF, MMA et GMF avec des Directions AIS pour chacune des trois enseignes. L'objectif d'AIS est la maîtrise des coûts de la réparation des sinistres et la fidélisation des clients par la qualité de service.

L'exercice 2009 a été marqué par les réalisations suivantes :

- L'utilisation de l'outil Coventeo d'anticipation des conséquences des tempêtes, qui a permis en janvier 2009 (tempêtes Klaus et Quinten) ainsi qu'en février 2010 (tempête Xynthia), de mettre en place des mesures exceptionnelles d'organisation et de prise en charge des clients. Notamment, l'extension des garanties consenties aux victimes les plus touchés par la tempête Xynthia qui souligne la capacité de Covéa AIS à conjuguer efficacité et

créativité en s'appuyant sur des accords avec de grands distributeurs spécialisés.

- La mise en œuvre d'une solution innovante pour débosser les voitures grêlées.
- Le suivi de la qualité des prestataires par un système centralisé, opérationnel depuis janvier 2009, améliore les services rendus aux assurés.

Par ailleurs, le handicap a été au centre des attentions. Deux nouvelles bases de données consacrées au matériel médical pour personnes handicapées et aux victimes de dommages corporels graves ont été créées et le réseau des 50 inspecteurs corporels du Groupe a été mutualisé. Ils peuvent désormais traiter les dossiers de toutes les enseignes et bénéficient d'un fond documentaire partagé. Parmi eux, 17 spécialistes accompagnent les victimes de dommages corporels graves et les aident à construire leur nouveau projet de vie.

- **Activité Assistance**

Fidélia, société d'assistance créée en 1990, est le 3<sup>e</sup> acteur du marché français. Après la reprise en 2007 de l'assistance de MMA, Covéa Risks, Nexx et Novéa, en complément

---

## **FIDÉLIA ASSISTANCE**

**a traité plus d'un million de dossiers en 2009. Désormais plus de 13 millions d'assurés peuvent faire appel à Fidélia qui opère en France et dans le monde dans trois domaines : assistance aux véhicules, assistance médicale et assistance de proximité.**

de celle de GMF, 2008 a été en grande partie consacrée à la préparation de la reprise de l'assistance de MAAF Assurances et de ses partenaires (Assurances Banques Populaires, Protec BTP...) et de Covéa Fleet. Les contrats d'assistance des sociétaires et clients de MAAF Assurances, Covéa Fleet et Lybernet ont basculé dans son portefeuille le 1<sup>er</sup> janvier 2009. À cette date, Fidélia Assistance est ainsi devenu l'assisteur de Covéa dans sa totalité. Ses prestations pourront être à la fois renforcées et diversifiées grâce à la dynamique du groupe Covéa, en particulier par l'utilisation innovante des synergies avec ses autres équipes dédiées aux services et à la réflexion sur leurs développements : Covéa AIS, Santéclair, Covéa Tech'. Le 7 décembre 2009, MMA et MAAF sont entrées dans le capital de Fidélia par voie d'augmentation de capital réservée.

#### • **Protection Juridique**

En 2009, les enseignes ont poursuivi le projet de rationalisation des activités de Protection Juridique autour des sociétés DAS et APJ. Les portefeuilles de protection juridique des groupes mutuels AM-GMF, MAAF et MMA se trouvent désormais tous dans les sociétés Assistance Protection Juridique (APJ) et Défense Automobile Sportive (DAS). Ces filiales gèrent la branche protection juridique pour le compte des trois enseignes du groupe Covéa : APJ étant dédiée aux mutuelles sans intermédiaire (MSI) et DAS aux réseaux d'intermédiaires.

#### • **Direction Contrôle et Risk management**

La Direction Contrôle et Risk management a pour mission :

- de coordonner le contrôle interne permanent c'est-à-dire les contrôles de premier niveau mis en œuvre par les opérationnels et leur management et les contrôles de second niveau mis en œuvre par les contrôleurs internes et les référents risques,
- de réaliser les audits internes,
- de mettre en œuvre une démarche commune sur le risk management au sein du groupe Covéa.

L'exercice 2009 a été marqué par les réalisations suivantes :

- Audit interne : construction et réalisation du plan d'audit qui intègre la dimension Covéa par la mise en œuvre de missions d'audit transverses portant sur des structures ou des thèmes communs. Le Contrôle Général a accompagné la mise en place en fin d'année des Comités d'Audit de chacun des groupes constituant Covéa. Dans ce cadre, un important travail de normalisation et de synthèse des supports de restitution à destination de ces Comités a été réalisé. La charte d'audit interne est désormais commune aux trois enseignes.
- Contrôle interne : finalisation de la première étape de mise en cohérence des cartographies de risques au niveau Covéa qui a permis une harmonisation des libellés, des rattachements aux nomenclatures et

de la granularité des risques. En outre, cet enrichissement croisé aboutit à une meilleure couverture des risques, facilitant à terme leur consolidation et le reporting. L'année 2009 a aussi été celle du déploiement du logiciel de gestion des risques METRISE auprès d'environ 200 utilisateurs, formés au préalable à l'application, et répartis au sein des entités et directions de AM-GMF, MAAF et MMA.

- Risk Management opérationnel : contribution au plan de lutte contre la pandémie grippale et à la mise en place, sur ce sujet, d'une cellule de crise « Covéa » en lien avec les cellules de crise « enseignes ». Par ailleurs, les coopérations Covéa relatives aux protections d'assurance se sont poursuivies, avec la mise en commun du programme RC professionnelle des sociétés APJ et DAS et la souscription d'une RC professionnelle pour la structure Covéa Tech'.

- **Covéa Finance - MMA Finance**

La réflexion lancée en 2009 sur le rapprochement de ces deux sociétés a abouti avec la création au 1<sup>er</sup> semestre 2010 d'une société de gestion d'actifs unique pour tout le groupe Covéa. Avec plus de 66 Md€ d'actifs gérés, Covéa Finance devient ainsi un acteur majeur de la gestion en France.

Stratégie de Covéa Finance :

Sa politique de gestion vise la recherche de performance à long terme en privilégiant le meilleur rapport entre risque et rendement. Dans ce cadre, Covéa Finance met en œuvre une gestion active, orientée principalement macroéconomie. Son objectif premier est d'identifier très tôt les évolutions des marchés.

Le processus d'investissement est rigoureux et extrêmement discipliné en matière de contrôle des risques. La société ne recourt pas aux instruments dérivés de crédits.

Covéa Finance est dotée d'un code de déontologie dont le premier engagement est d'assurer en toute transparence un service adapté aux besoins de ses clients, mandants et épargnants. Spécialiste de la gestion d'actifs de compagnies d'assurances vie et IARD, elle exerce son activité au bénéfice de toutes les sociétés d'assurances du Groupe et de ses partenaires.

## IV – Événements 2010 et perspectives

- **2010 : Tempête Xynthia**

Pour Covéa, le nombre de dossiers traités est d'environ 75 000 (y compris le risque Inondation).

Au total, cet événement ne représente que la moitié des dossiers sinistres traités au titre des tempêtes 2009, mais il devrait coûter en proportion plus cher compte tenu de la charge induite par les inondations.

- **Coopération en assurance de Personnes, Santé et Prévoyance**

L'objectif du Groupe est de poursuivre son développement en assurance de Personnes, Santé et Prévoyance.

À ce titre, depuis 2008, la Direction générale déléguée Santé de Covéa accompagne les directions Santé MAAF, MMA et GMF en optimisant les organisations, en développant des services communs, en renforçant l'innovation. Trois filiales contribuent à la qualité des prestations : Fidélia pour l'assistance, Santéclair pour l'amélioration continue du rapport qualité/prix des soins, e-santé pour l'information des assurés.

En 2009, elle s'est appuyée sur les retours d'expérience et les infrastructures de MAAF et MMA pour faciliter le développement de l'offre santé GMF qui sera lancée mi-2010.

---

### **POURSUITE DE L'ACTION DE SANTÉCLAIR**

**Santéclair a élargi en 2009 son réseau d'audioprothésistes, engagé la mise en place d'un réseau de diététiciens et renforcé, début 2010, les critères de qualité et de transparence de son réseau de chirurgiens-dentistes.**

**De nouveaux services ont été développés pour être lancés en 2010 parmi lesquels des applications sur Internet pour le sevrage tabagique et le coaching nutritionnel et un service de consultations diététiques en ligne. Enfin, OWIH, le service web d'information sur la qualité et le prix des soins dans les hôpitaux publics et privés, sera complété par un volet cancérologie d'ici à la fin de 2010.**



- **Solvabilité II : gestion de projet transverse**

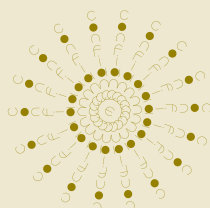
La Directive Solvabilité II a été adoptée par le Parlement européen le 22 avril 2009. Elle devrait rentrer en vigueur fin 2012. La Commission européenne a fait appel au CEIOPS pour développer les mesures d'application qui sont en cours de test auprès du marché européen.

Il s'agit d'un projet d'envergure qui implique de nombreuses fonctions du groupe Covéa. Afin de mener à bien ce projet, le groupe Covéa s'est doté d'un Comité directeur dédié, réunissant tous les Directeurs généraux délégués concernés, appuyé par une ressource externe. Cette organisation permet d'harmoniser les processus, les outils et les données ainsi que les dispositifs organisationnels entre les trois enseignes MAAF, MMA et GMF et participer à la consolidation de l'organisation de l'ensemble du groupe Covéa.

En 2009, Covéa et les trois mutuelles ont principalement travaillé dans trois domaines : les méthodes de calcul et la gestion des risques, la normalisation de la comptabilisation et de la consolidation, l'identification d'outils communs.

La phase de mise en œuvre du projet est maintenant lancée depuis plus d'un an et des éléments tangibles en termes d'organisation et d'architecture se dessinent. Les équipes en charge du projet sont plus que jamais mobilisées. La principale difficulté résidant dans le fait que les modalités d'application de Solvabilité II ne sont pas encore complètement arrêtées par la Commission européenne. Par ailleurs, les équipes sont parties prenantes des travaux de place conduits avec les organismes professionnels, notamment auprès de la FFSA, le GEMA, l'AMICE et l'ACP.

# BILAN ENGAGEMENTS COMPTE DE RÉSULTAT



## Bilan combiné 2009

<b>ACTIF</b> (en milliers d'euros)	Montant brut	Amortissements et provisions	Montant net 2009	Montant net 2008
Écart d'acquisition	829 750	- 637 608	192 142	173 644
Actifs incorporels	373 450	- 111 193	262 257	255 712
<b>Placements des entreprises d'assurance</b>	<b>60 366 674</b>	<b>- 669 070</b>	<b>59 697 604</b>	<b>55 728 711</b>
- Terrains et constructions	3 619 430	- 699 527	2 919 903	2 680 299
- Placements dans les entreprises liées et dans les entreprises avec lesquelles existe un lien de participation	895 258	- 181 601	713 657	829 122
- Autres placements	55 851 986	212 058	56 064 044	52 219 290
<b>Placements représentant les engagements en unités de compte</b>	<b>1 489 808</b>		<b>1 489 808</b>	<b>1 206 205</b>
Placements des entreprises du secteur bancaire			0	0
Placements des autres entreprises	440 593	- 119 047	321 546	312 934
Titres mis en équivalence	417 991		417 991	414 733
Part des cessionnaires et récessionnaires dans les provisions techniques	1 577 882		1 577 882	1 439 110
Créances nées des opérations d'assurance ou de réassurance	1 918 236	- 145 308	1 772 928	1 749 820
Créances sur la clientèle des entreprises du secteur bancaire			0	0
Créances sur les entreprises du secteur bancaire	568 830		568 830	748 225
Autres créances	626 680	- 27 715	598 965	892 003
Autres actifs	514 262	- 334 625	179 637	199 604
<b>Comptes de régularisation Actif</b>	<b>2 226 754</b>		<b>2 226 754</b>	<b>2 085 932</b>
- Frais d'acquisition reportés	568 004		568 004	570 912
- Autres	1 658 750		1 658 750	1 515 020
Différences de conversion			0	0
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>71 350 910</b>	<b>- 2 044 566</b>	<b>69 306 344</b>	<b>65 206 633</b>

<b>PASSIF</b> (en milliers d'euros)	<b>2009</b>	<b>2008</b>
<b>Capitaux propres du Groupe</b>	<b>7 836 184</b>	<b>7 574 213</b>
- Capital social ou fonds équivalents	1 080 405	1 076 040
- Primes	3 106	3 105
- Réserves	6 508 082	6 158 689
- Résultat de l'exercice	244 591	336 379
<b>Intérêts minoritaires</b>	<b>105 009</b>	<b>105 568</b>
<b>Passifs subordonnés</b>	<b>100 565</b>	<b>100 049</b>
<b>Provisions techniques brutes</b>	<b>55 891 856</b>	<b>52 334 630</b>
- Provisions techniques Vie	36 900 727	34 106 277
- Provisions techniques non-Vie	18 991 129	18 228 353
<b>Provisions techniques des contrats en unités de compte</b>	<b>1 493 868</b>	<b>1 208 482</b>
<b>Provisions pour risques et charges</b>	<b>436 160</b>	<b>455 304</b>
<b>Dettes nées des opérations d'assurance ou de réassurance</b>	<b>757 509</b>	<b>790 013</b>
<b>Dettes représentées par des titres</b>	<b>5 980</b>	<b>5 980</b>
<b>Dettes envers les entreprises du secteur bancaire</b>	<b>620 544</b>	<b>617 374</b>
<b>Dettes envers la clientèle des entreprises du secteur bancaire</b>		<b>0</b>
<b>Autres dettes</b>	<b>1 666 382</b>	<b>1 631 683</b>
<b>Comptes de régularisation Passif</b>	<b>392 287</b>	<b>383 337</b>
<b>Différences de conversion</b>		
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>69 306 344</b>	<b>65 206 633</b>

## Engagements reçus et donnés 2009

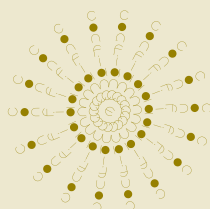
(en milliers d'euros)	2009	2008
<b>Engagements reçus</b>		
- Entreprises d'assurance	79 187	75 974
- Entreprises du secteur bancaire		
- Autres entreprises	6 179	4 228
<b>Engagements donnés</b>		
- Entreprises d'assurance	512 650	457 345
- Entreprises du secteur bancaire		
- Autres entreprises	50 628	71 001
<b>Valeurs reçues en nantissement des cessionnaires et rétrocessionnaires</b>	<b>976 516</b>	<b>986 513</b>
<b>Encours d'instruments financiers à terme</b>	<b>1 281 500</b>	<b>2 031 500</b>

## Compte de résultat combiné 2009

### Toutes activités

(en milliers d'euros)	Activités assurance non-Vie	Activités assurance Vie	Activités bancaires	Autres activités	2009	2008
Primes émises	8 927 237	4 069 967			12 997 204	12 060 666
Variation des primes non acquises	- 9 389				- 9 389	9 096
<b>Primes acquises</b>	<b>8 917 848</b>	<b>4 069 967</b>			<b>12 987 815</b>	<b>12 069 762</b>
Produits d'exploitation bancaire						
Chiffre d'affaires ou produits des autres activités				383 025	383 025	373 221
Autres produits d'exploitation	39 826	9 592		24 406	73 824	57 606
Produits financiers nets de charges	791 164	1 715 447		41 065	2 547 676	1 458 882
<b>Total des produits d'exploitation courante</b>	<b>9 748 838</b>	<b>5 795 006</b>	<b>0</b>	<b>448 496</b>	<b>15 992 340</b>	<b>13 959 471</b>
Charges des prestations d'assurance	- 7 139 829	- 5 504 673			- 12 644 502	- 10 304 313
Charges ou produits nets des cessions en réassurance	- 57 314	- 4 600			- 61 914	- 232 525
Charges d'exploitation bancaire					0	0
Charges des autres activités				- 459 810	- 459 810	- 398 927
Charges de gestion	- 2 149 477	- 287 283			- 2 436 760	- 2 324 279
<b>Total des charges d'exploitation courante</b>	<b>- 9 346 620</b>	<b>- 5 796 556</b>	<b>0</b>	<b>- 459 810</b>	<b>- 15 602 986</b>	<b>- 13 260 044</b>
<b>RÉSULTAT DE L'EXPLOITATION COURANTE</b>	<b>402 218</b>	<b>- 1 550</b>	<b>0</b>	<b>- 11 314</b>	<b>389 354</b>	<b>699 427</b>
Transferts intersectoriels	- 83 647	- 1 244		84 891	0	0
<b>Résultat de l'exploitation courante économique</b>	<b>318 571</b>	<b>- 2 794</b>	<b>0</b>	<b>73 577</b>	<b>389 354</b>	<b>699 427</b>
Autres produits nets					- 76 310	- 62 681
Résultat exceptionnel					- 29 153	- 72 791
Impôts sur les résultats					- 47 499	- 135 602
<b>RÉSULTAT NET DES ENTREPRISES INTÉGRÉES</b>					<b>236 392</b>	<b>428 353</b>
Quote-part du Groupe dans le résultat net des entreprises cédées						
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence					15 952	13 819
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition					- 3 099	- 95 305
<b>RÉSULTAT NET DE L'ENSEMBLE COMBINÉ</b>					<b>249 245</b>	<b>346 867</b>
Intérêts minoritaires					- 4 654	- 10 488
<b>RÉSULTAT NET (part du Groupe)</b>					<b>244 591</b>	<b>336 379</b>

# ANNEXE AUX COMPTES COMBINÉS 2009



## Sommaire

<b>Faits caractéristiques intervenus pendant l'exercice</b> .....	<b>21</b>
<b>Événements postérieurs à la clôture de l'exercice</b> .....	<b>21</b>
<b>Informations sur le choix des méthodes utilisées</b> .....	<b>22</b>
Note n° 1 - Référentiel comptable .....	22
Note n° 2 - Modalités de la combinaison .....	23
Note n° 3 - Méthodes et règles d'évaluation .....	24
Note n° 4 - Méthodes préférentielles .....	30
Note n° 5 - Retraitements d'homogénéisation .....	30
Note n° 6 - Élimination des opérations intragroupes .....	31
Note n° 7 - Périmètre de combinaison .....	31
Note n° 8 - Passage des comptes contributifs aux comptes combinés .....	35
<b>Informations sur les postes du bilan</b> .....	<b>38</b>
Note n° 9 - Écarts d'acquisition .....	38
Note n° 10 - Actifs incorporels .....	38
Note n° 11 - Placements .....	39
Note n° 12 - Créances nées d'opérations d'assurance ou de réassurance .....	43
Note n° 13 - Créances sur les entreprises du secteur bancaire .....	43
Note n° 14 - Autres créances .....	44
Note n° 15 - Autres actifs et G.I.E. .....	45
Note n° 16 - Comptes de régularisation actif .....	45
Note n° 17 - Capitaux propres du Groupe .....	46
Note n° 18 - Passifs subordonnés .....	47
Note n° 19 - Provisions techniques .....	47
Note n° 20 - Provisions pour risques et charges .....	48
Note n° 21 - Dettes nées d'opérations d'assurance ou de réassurance .....	48
Note n° 22 - Dettes envers les entreprises du secteur bancaire .....	49
Note n° 23 - Autres dettes .....	49
Note n° 24 - Comptes de régularisation passif .....	50
Note n° 25 - Impôts sur les résultats .....	50
Note n° 26 - Engagements reçus et donnés .....	51
<b>Informations sur les postes du compte de résultat et informations sectorielles</b> .....	<b>52</b>
Note n° 27 - Produits financiers nets de charges .....	52
Note n° 28 - Résultat exceptionnel .....	52
Note n° 29 - Charges de personnel et effectif .....	53
Note n° 30 - Informations sectorielles .....	53

## *Faits caractéristiques intervenus au cours de l'exercice*

- L'année 2009 a été marquée par la poursuite de la crise financière qui s'était déclarée en août 2007. En 2008, cette crise s'était aggravée et avait entraîné une baisse des résultats financiers du Groupe du fait de réalisation de moins-values latentes et de dépréciations constatées à la clôture. En 2009, les marchés financiers se sont légèrement redressés, mais la crise financière se poursuit.
- L'impact brut des événements climatiques de l'année 2009 s'élève à près de 381 M€ dans les comptes combinés. Après réassurance et reprise des provisions d'égalisation, l'impact net est ramené à près de 176 M€.
- Durant l'exercice 2009, le Groupe a pris le contrôle dans la société suisse Harwanne (Compagnie de participations industrielles et financières SA). L'écart d'acquisition négatif (44,2 M€) dégagé lors de l'acquisition a été rapporté en totalité au résultat 2009.

## *Événements postérieurs à la clôture de l'exercice*

NÉANT

# Informations sur le choix des méthodes utilisées

## NOTE N° 1 - RÉFÉRENTIEL COMPTABLE

### Préambule

La SGAM Covéa est l'entité combinante du groupe Covéa depuis l'exercice 2003 par signature de la convention de combinaison en date du 19 décembre 2003. En 2005, les sociétés mutuelles du groupe AM-GMF ont adhéré à cette convention par signature d'un avenant en date du 21 décembre 2005.

L'avenant à la convention de combinaison signée le 22 décembre 2006 au niveau de Covéa prévoit, d'une part, les modalités d'établissement des comptes combinés Covéa et, d'autre part, les modalités d'établissement des comptes contributifs des trois groupes AM-GMF, MAAF et MMA.

La notion de comptes contributifs a été développée afin de disposer de comptes traduisant la réalité des responsabilités opérationnelles de chacun des trois groupes (incidences sur les méthodes d'intégration dans chacun des groupes pour les sociétés contrôlées conjointement au niveau de Covéa) et de neutraliser, au niveau de chaque groupe, l'impact des opérations de restructuration, qui sont sans effet au niveau du groupe Covéa. Les opérations de structure intervenues en 2006 au sein du groupe Covéa, ont concerné notamment la fusion des activités IARD de MMA et AZUR réalisée sur la base de valeurs nettes comptables. Les opérations de structure intervenues en 2007 au sein du groupe Covéa ont concerné notamment le rapprochement des activités d'assurances de personnes de MMA et AZUR.

Les opérations de structure intervenues en 2008 et 2009 ont notamment porté sur la mise en commun des activités de protection juridique et d'assistance.

### Principes comptables

Les comptes combinés de Covéa sont établis conformément à l'arrêté du 17 janvier 2001, portant homologation du règlement n° 2000-05 du 7 décembre 2000 du Comité de la Réglementation comptable relatif aux règles de consolidation et de combinaison des entreprises régies par le Code des Assurances, complété de l'avis du C.N.C. n° 00-18 du 20 octobre 2000 relatif à la combinaison ainsi que des différents avis du comité d'urgence relatifs à l'application de cet arrêté. À défaut, s'applique le règlement n° 99-02 du CRC relatif au plan comptable général.

La note n° 8 expose les retraitements nécessaires au passage des comptes contributifs aux comptes combinés Covéa ; les opérations concernées sont essentiellement :

- l'utilisation des méthodes d'intégration conformes à la réglementation au regard du périmètre Covéa,
- l'élimination des opérations intragroupes au sein de Covéa,
- l'intégration des sociétés non reprises dans les périmètres des trois groupes (Covéa et Covéa Ré).



## NOTE N° 2 - MODALITÉS DE LA COMBINAISON

### 2.1 - Méthodes de combinaison/consolidation

Une combinaison par agrégation est réalisée pour les sociétés mutuelles et les associations ; le fonds d'établissement correspond au cumul de ces sociétés (voir note n° 7).

Les sociétés contrôlées de manière exclusive sont consolidées par la méthode de l'intégration globale. Le contrôle exclusif résulte de la détention directe ou indirecte de la majorité des droits de vote à l'assemblée.

Sont consolidées par intégration proportionnelle, les sociétés d'assurances que le Groupe détient à hauteur de 35 % ou plus et pour lesquelles

existe un accord entre les actionnaires au terme duquel ces derniers exercent un contrôle conjoint.

Sont mises en équivalence les sociétés dès lors que le groupe y exerce une influence notable, présumée exister à partir d'une détention d'au moins 20 % des titres, et qu'elles ne répondent pas aux critères définis ci-dessus.

Des sous-consolidations sont réalisées par MMA Holdings, Prifinance, CASER, Harwanne, groupe SAVOUR Club, groupe FINCORP.

### 2.2 - Écarts d'acquisition et actifs incorporels (portefeuilles de contrats)

#### 2.2.1 - Écarts d'acquisition

L'écart de première consolidation est constaté lors de l'entrée d'une société dans le périmètre de consolidation. Il représente la différence entre le coût d'acquisition des titres et la part d'intérêt de la société mère dans les capitaux propres de cette société.

Cet écart est affecté en écart d'évaluation s'il porte sur des éléments corporels et incorporels identifiables.

Le solde non affecté est porté au poste « Écarts d'acquisition » et amorti sur une durée n'excédant pas dix ans.

Les écarts d'acquisition des entreprises dont les indicateurs sont défavorables font l'objet d'un test de valeur sur la base des perspectives d'activité. Lorsque la valeur actualisée est inférieure à la valeur nette consolidée, un amortissement exceptionnel est constaté et le plan d'amortissement modifié en conséquence.

Les écarts d'acquisition négatifs correspondent généralement soit à une plus-value potentielle du fait d'une acquisition effectuée dans des conditions avantageuses, soit à une rentabilité insuffisante de l'entreprise acquise. Ils sont rapportés au résultat sur une durée qui reflète les hypothèses retenues et les objectifs fixés lors de l'acquisition.

#### 2.2.2 - Actifs incorporels

**2.2.2.1 - Fonds de commerce d'assurance non-Vie**  
Les fonds de commerce d'assurance résultent des différents apports et acquisitions d'activités IARD.

Ils sont comptabilisés pour leur prix d'acquisition et font l'objet d'un test de dépréciation à chaque fin d'exercice ; si la valeur brute comptable est supérieure à la valeur économique projetée sur dix années, une dépréciation est enregistrée à hauteur de l'écart constaté entre ces deux valeurs.

#### 2.2.2.2 - Portefeuilles d'assurance non-Vie

Antérieurement à la mise en place des normes de consolidation prévues au CRC 2000-05, des écarts d'évaluation avaient été affectés à la valeur commerciale des portefeuilles d'assurance non-Vie. Une revue de leur valeur est effectuée annuellement.

Conformément à la dérogation prévue en section V du règlement 2000-05, le Groupe ayant décidé de ne pas retraiter les opérations antérieures, ces écarts d'évaluation sur portefeuilles non-Vie sont inscrits en actifs incorporels.

#### 2.2.2.3 - Fonds de commerce d'assurance Vie

Les fonds de commerce d'assurance résultent de l'acquisition d'activité Vie et comprennent :

- d'une part, les « valeurs de portefeuilles » au sens strict du terme, amortissables selon le rythme d'émergence des bénéfices futurs,
- d'autre part, la valeur des affaires nouvelles qui, en l'absence de durée déterminable

quant à la consommation des avantages économiques qui en sont attendus, font l'objet d'un test de dépréciation à chaque clôture d'exercice. Une dépréciation est constatée à hauteur de l'écart entre la valeur brute et la valeur économique projetée sur dix ans.

## 2.3 - Méthodes de conversion

Les comptes des filiales étrangères ne se situant pas dans la zone euro sont convertis en euros selon la méthode du cours de clôture, les éléments d'actif et de passif ainsi que les engagements reçus et donnés étant convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice, les produits et les charges étant convertis au cours moyen de la période.

Aucune entreprise n'est située dans un pays à forte inflation.

Les écarts de conversion sont portés dans les capitaux propres sans identification spécifique, pour la part revenant au Groupe, et dans les intérêts minoritaires, pour la part des tiers.

## 2.4 - Date de clôture

Les sociétés combinées et consolidées arrêtent leurs comptes au 31 décembre, à l'exception des trois S.A.R.L. immobilières non-Vie (Boulogne

Ailes MDM, Le Mans 37 rue Chanzy MDM, Lyon MDM) qui clôturent au 30 septembre.

## NOTE N° 3 - MÉTHODES ET RÈGLES D'ÉVALUATION

En application de la dérogation prévue à la section V du règlement 2000-05, les acquisitions/cessions de titres intervenues antérieurement

au 1<sup>er</sup> janvier 2001 n'ont pas été retraitées en valeur d'utilité.

## 3.1 - Placements

### 3.1.1 - Actifs immobiliers

Les terrains, immeubles et parts de sociétés immobilières non cotées sont classés dans le poste « terrains et constructions » et inscrits à leur valeur d'acquisition ou de revient.

Les frais d'acquisition sont portés en charges de l'exercice.

Dans le cadre des nouvelles règles comptables relatives aux actifs, et conformément à la législation en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2005 relative à la méthode des composants (C.R.C. 2002-10 et 2004-06) le groupe Covéa a ventilé le prix de revient global des immeubles (hors terrain) selon les quatre composants : gros œuvre, clos et couverts, lots techniques et second œuvre.

Les durées d'amortissement sont variables selon les types d'immeubles et les composants et correspondent à des durées de vie techniques des composants et non des durées effectives d'utilisation sans valeur résiduelle.

Dépréciations :

En application du C.R.C. 2002-10, les actifs immobiliers font l'objet d'un test de dépréciation qui s'appuie sur la valeur de marché ou la valeur d'usage.

Les modalités de calcul de la provision pour dépréciation à caractère durable ont été précisées le 18 décembre 2002 par le Conseil National de la Comptabilité.

Concernant l'immobilier de placement, la valeur d'inventaire est basée sur la valeur vénale (ressortant généralement de l'expertise obligatoire) lorsque le bien doit être cédé à brève échéance. Pour les biens devant être conservés, la valeur d'inventaire correspond à la valeur d'usage déterminée en fonction des avantages économiques futurs attendus.

La valeur d'usage des immeubles d'exploitation détenus à long terme est généralement égale à leur valeur comptable sauf lorsque le bien doit être cédé à brève échéance.

### 3.1.2 - Titres de participation

Ils sont inscrits à leur coût d'acquisition. Une provision pour dépréciation est éventuellement constituée si le coût historique est supérieur à la valeur de réalisation.

### 3.1.3 - Actions et parts d'O.P.C.V.M. - Valeurs à revenus variables

Les actions sont enregistrées à leur coût d'acquisition, sur la base du prix d'achat, hors frais de négociation.

La valeur de réalisation est calculée conformément aux articles R 332-20 du Code des Assurances et R 212-53 du Code de la Mutualité, c'est-à-dire :

- pour les titres cotés, le dernier cours au jour de l'inventaire,
- pour les titres non cotés, à partir de la valeur d'utilité pour le Groupe.

Les actions de sociétés d'investissement à capital variable et les parts de Fonds Commun de Placements sont retenues pour le dernier prix de rachat publié.

### Provision pour dépréciation

Pour les valeurs mobilières (titres à revenus variables, prêts, etc.) relevant des articles R 332-20 du Code des Assurances et R 212-53 du Code de la Mutualité, il est constitué, ligne à ligne, une provision pour dépréciation à caractère durable si leur valeur d'utilité ou leur valeur de rendement fait apparaître une décote significative, par rapport à leur prix de revient.

Les modalités de calcul de la provision pour dépréciation à caractère durable ont été précisées le 18 décembre 2002 par le Conseil

National de la Comptabilité et dans une recommandation conjointe avec l'ACAM datée du 15 décembre 2008.

Le caractère durable de la moins-value latente est présumé dans les cas suivants :

- il existait d'ores et déjà une provision pour dépréciation sur cette ligne de placement à l'arrêté précédent ;
- s'agissant d'un placement non immobilier, le placement a été constamment en situation de moins-value latente significative au regard de sa valeur comptable sur la période de six mois consécutifs précédant l'arrêté des comptes ;
- il existe des indices objectifs permettant de juger que, dans un avenir prévisible, l'entreprise ne pourra recouvrer tout ou partie de la valeur historique du placement.

Le critère de moins-value significative peut être généralement défini, pour les actions françaises, en fonction de la volatilité constatée, soit 20 % de la valeur comptable lorsque les marchés sont peu volatils, ce critère étant porté à 30 % lorsque les marchés sont volatils.

Contrairement à ce qui avait été observé à la clôture 2008, les marchés financiers ont été moins volatils sur le dernier semestre 2009. Dans ce contexte, le critère de présomption de dépréciation durable a été ramené de 30 % à 20 % pour la clôture 2009.

Au-delà de cette présomption de dépréciation, les titres présentant une moins-value latente significative ont fait l'objet d'un examen particulier. En présence d'une dépréciation intrinsèque au titre et non liée à la baisse générale des marchés financiers ou du secteur économique, une provision a été constituée sur la base de la valeur d'inventaire.

La valeur d'inventaire des placements est déterminée en prenant en compte l'intention et la capacité de l'entreprise à détenir les placements pendant une durée de détention déterminée. Les titres font l'objet d'une provision :

- sur la base de la valeur de marché au 31 décembre 2009,
- sur la base d'une valeur recouvrable à l'horizon envisagé.

La provision pour dépréciation est égale à l'écart entre le prix de revient et la valeur d'inventaire définie ci-dessus.

### 3.1.4 - Valeurs à revenus fixes

Les obligations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition hors coupons courus. La différence entre le coût d'acquisition et la valeur de remboursement est rapportée au résultat sur la durée résiduelle des titres selon un calcul actuariel ou linéaire selon les sociétés. Cet écart est inscrit au bilan dans le poste de placement. Leur valeur de réalisation correspond au dernier cours coté ou à défaut, à leur valeur vénale.

Conformément aux articles R 332-19 du Code des Assurances et R 212-52 du Code de la Mutualité, ainsi qu'à la recommandation conjointe du CNC et de l'ACAM du 15 décembre 2008,

une provision pour dépréciation est constituée si le débiteur n'est pas en mesure de respecter ses engagements (paiement des intérêts et remboursement du capital).

### 3.1.5 - Contrats en unités de compte

Les placements représentatifs des contrats en unités de compte figurent au bilan en valeur de marché.

### 3.1.6 - Autres placements

Les prêts et autres créances font l'objet de provisions spécifiques en cas de risque de défaillance de la contrepartie.

## 3.2 - Instruments financiers

Les règles de comptabilisation des Instruments Financiers à Terme (I.F.T.) applicables aux entreprises régies par le Code des Assurances à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2003 sont définies par le règlement du C.R.C. n° 2002-09 du 12 décembre 2002. Le cadre définissant les stratégies détermine le traitement comptable :

- **Stratégie d'investissement ou de désinvestissement**

Ces stratégies ont pour objectif de fixer la valeur d'un investissement futur ou d'un désinvestissement prévu. Au cours de la vie de l'I.F.T., les primes ou flux intermédiaires sont enregistrés en compte de régularisation actif ou passif. Au dénouement de la stratégie, les pertes ou profits réalisés sur les I.F.T. font partie intégrante du prix d'achat ou du prix de vente.

- **Stratégie de rendement**

Une stratégie qui n'a pas pour objectif de fixer la valeur d'un investissement futur ou d'un désinvestissement prévu est une stratégie de rendement.

L'effet de la stratégie est lissé au cours de sa durée de vie et ne modifie pas la comptabilisation des actifs ou passifs concernés par la stratégie. Les charges et les produits relatifs aux I.F.T., qu'ils aient été perçus ou réglés ou qu'ils soient latents, sont inscrits au compte de résultat de façon échelonnée sur la durée de la stratégie, en tenant compte du rendement effectif de l'I.F.T.

Les couvertures mises en place, dûment approuvées par le Conseil d'Administration, figurent en engagements (note n° 26) pour leur montant nominal. Il s'agit d'opérations traitées sur les marchés de gré à gré couvrant les placements existants :

- couverture d'actifs obligataires à taux fixe par des contrats de Cap, visant à modifier le rendement des actifs couverts à la hausse ;
- couverture d'actifs obligataires à coupons indexés par des contrats de Swaps visant à transformer le rendement des actifs couverts en coupons à taux fixe.

## 3.3 - Créances

Les créances sont inscrites à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque leur valeur recouvrable est inférieure à leur valeur nette comptable.

Les créances nées d'opérations d'assurance regroupent principalement les soldes débiteurs des comptes des assurés ainsi que les primes acquises et non émises.

### 3.4 - Créances et dettes en monnaies étrangères

Les créances et dettes en monnaies étrangères sont converties en euros sur la base des cours de change de fin d'exercice.

Conformément à la réglementation en vigueur, les écarts de conversion relatifs à des opérations

de structure sont comptabilisés au bilan et les écarts de conversion relatifs à des éléments opérationnels en résultat.

Au cours de l'exercice 2009, tous les écarts ont été comptabilisés en résultat.

### 3.5 - Autres actifs

Les autres actifs se composent principalement des immobilisations corporelles d'exploitation.

Les actifs corporels d'exploitation sont inscrits à l'actif du bilan pour leur coût d'acquisition

et font l'objet d'un amortissement annuel selon des durées variant de quatre à quinze ans.

### 3.6 - Comptes de régularisation actif et passif

Les postes comptes de régularisation actif et passif se composent principalement des impôts différés actifs, des intérêts et loyers courus non échus, des frais d'acquisition reportés, des autres charges à répartir, des charges constatées d'avance, des évaluations techniques de réassurance.

#### Frais d'acquisition reportés

Les frais d'acquisition non-Vie sont reportés de manière identique aux primes.

Les frais d'acquisition reportables de l'ensemble des contrats d'assurance Vie (hors temporaires décès) correspondant aux frais d'exploitation et commissions liés à la production nouvelle des contrats et directement rattachables à une

génération de contrats, sont reportés selon le rythme d'émergence des marges bénéficiaires futures des contrats considérés et dans la limite de ces marges.

Ces marges futures sont déterminées par regroupement des produits présentant des caractéristiques homogènes.

Elles prennent en compte les frais de gestion des produits et la marge financière.

Les chargements commerciaux sont inscrits en produits à répartir sur plusieurs exercices et constatés en résultat sur la base du même rythme.

La constatation de ces frais d'acquisition et chargements commerciaux reportés donne lieu à l'enregistrement d'impôts différés.

### 3.7 - Réserve de capitalisation

Cette réserve est classée dans les fonds propres combinés du Groupe. Les dotations et reprises des sociétés françaises à la réserve de capitalisation sont annulées par résultat dans les comptes consolidés. En cas de forte probabilité de cession des titres passibles de cette réserve,

la comptabilisation des effets des retraitements de la réserve et de ses mouvements donne lieu à la constatation d'un impôt différé et, le cas échéant pour les sociétés Vie, d'une participation aux bénéfices différée.

### 3.8 - Provisions techniques

Les provisions sont déterminées en brut de réassurance, la part à la charge des réassureurs figurant à l'actif.

Pour les sociétés étrangères, il a été fait application des règles locales en vigueur pour la détermination des provisions techniques (utilisation des tables de risques et des taux d'actualisation reconnus localement comme adéquats).

#### Provisions pour primes non acquises non-Vie

La provision pour primes non acquises constate, pour l'ensemble des contrats en cours, la part des cotisations émises et restant à émettre qui se rapporte à la période comprise entre la date d'inventaire et la prochaine échéance de la cotisation ou à défaut le terme du contrat.

#### Provisions pour sinistres non-Vie

Ce sont des provisions correspondant à la valeur estimative des dépenses en principal et en frais tant internes qu'externes, nécessaires au règlement de tous les sinistres survenus et non payés, y compris les capitaux constitutifs de rentes non encore mis à la charge de l'entreprise. Ces valeurs sont déterminées sans actualisation « à l'ultime ».

Les prévisions de recours sont estimées par référence aux cadences d'encaissement.

En matière de risques construction, la provision constituée est égale au minimum à la somme du coût total des sinistres restant à payer déclarés et tardifs et de l'estimation du coût des sinistres non encore manifestés et qui se manifesteront d'ici l'expiration de la période de prescription décennale.

Une provision de gestion est calculée, destinée à couvrir les frais futurs liés aux sinistres en suspens. Cette provision tient compte des coûts internes du Groupe.

#### Autres provisions techniques non-Vie

##### ➔ Provisions mathématiques de rentes (sociétés françaises - article R 331-6 - § 1)

Les provisions de rentes d'incapacité-invalidité en Dommages corporels sont calculées à partir de la table TD 88-90 (article A 331-22) incluant un taux de frais de gestion de 3,20 %.

Pour les contrats couvrant des risques autres que les dommages corporels, le taux d'actualisation est plafonné à 60 % du TME, soit 2,17 % au 31 décembre 2009.

##### ➔ Provisions pour risques en cours

Le calcul est effectué par méthode statistique globalement pour chaque catégorie d'assurance. Elle représente les pertes futures c'est-à-dire, la part des sinistres frais de gestion inclus qui excède la fraction de prime reportée sur l'exercice suivant et les exercices ultérieurs, complétée des produits financiers sur primes encaissées.

##### ➔ Provisions d'égalisation

Les provisions d'égalisation, destinées à faire face aux fluctuations de la sinistralité afférentes aux risques tels que les événements naturels, risques atomiques, de pollution, étendus aux risques attentats depuis 2001, ont été constatées dans les comptes sociaux et sont éliminées si elles n'ont pas pour objet de faire face aux risques et événements à venir caractérisés par une faible fréquence et un coût unitaire élevé.

#### Provisions d'assurance Vie

Les provisions mathématiques sont calculées conformément aux réglementations françaises et étrangères en vigueur et représentent la différence entre la valeur actuelle des engagements respectivement pris par les assureurs et les assurés.

Pour les sociétés d'assurance Vie françaises, les provisions mathématiques retenues en consolidation sont, conformément à la réglementation, dézillmétrées ; corrélativement, les frais d'acquisition reportés et la provision pour frais d'acquisition reportés liée, enregistrés dans les comptes sociaux, sont annulés en consolidation (voir également la note n° 3.6).

Le groupe Covéa a choisi de ne pas faire application de la méthode préférentielle prévue par les textes, selon laquelle les provisions d'assurance Vie devraient être constituées sur la base de taux d'actualisation au plus égaux aux taux de rendement prévisionnels, prudemment estimés, des actifs affectés à leur représentation.

L'écart entre les provisions techniques calculées selon les deux méthodes est non significatif.



#### ➔ **Contrats libellés en unités de compte**

Les provisions des contrats d'assurance libellés en unités de compte sont évaluées à la valeur vénale des unités de compte à la clôture de l'exercice ; elles comprennent l'évaluation des sinistres à payer sur la durée de ces contrats au titre de la garantie plancher.

#### ➔ **Rentes viagères**

Les provisions mathématiques des rentes viagères sont calculées à partir des nouvelles tables de mortalité instaurées par l'arrêté du 1<sup>er</sup> août 2006 (tables TGH 05 et TGF 05).

#### ➔ **Provisions pour participation aux bénéfices ou aux excédents**

Ces provisions représentent les participations aux bénéfices attribuées aux assurés, mais non incorporées aux provisions mathématiques.

Elles respectent la dotation minimum prévue par le Code des Assurances (90 % des bénéfices techniques et 85 % des bénéfices financiers devant être distribués sous huit ans), ainsi que les clauses contractuelles et les revalorisations fixées par les conseils d'administration.

Cette provision est, le cas échéant, impactée des retraitements de consolidation.

#### ➔ **Provision globale de gestion Vie**

Elle permet de faire face aux charges de gestion futures non couvertes par les chargements sur primes et par la marge financière en application des modalités de calcul précisées par arrêté le 30 décembre 1998. Elle est déterminée par regroupement des contrats présentant des caractéristiques homogènes.

#### ➔ **Provision pour aléas financiers**

Elle n'a pas lieu d'être dotée, le taux de rendement des actifs réduit aux 4/5, étant supérieur aux intérêts crédités aux provisions mathématiques et au minimum garanti rapportés aux provisions mathématiques.

#### ➔ **Provisions pour Risque d'Exigibilité non-Vie et Vie**

Destinée à faire face aux engagements dans le cas de moins-values latentes des actifs mentionnés à l'article R 332-20, la provision pour risques d'exigibilité (P.R.E.) est calculée selon les dispositions de l'article R 331-5-1 modifié par l'article 211 du décret 2003-1236 du 22 décembre 2003.

Cette provision inscrite dans les comptes sociaux est, le cas échéant, éliminée en consolidation.

### **3.9 - Provisions pour risques et charges**

Elles sont déterminées par chaque société combinée et consolidée. Ces provisions sont destinées à faire face à des risques et charges nettement précisés quant à leur objet et que des événements survenus ou en cours rendent probables (voir note n° 20).

Les provisions pour risques et charges comprennent les provisions pour impôts différés, les provisions pour litiges, les écarts d'acquisition Passif, les provisions pour indemnités de fin de carrière et les autres provisions pour risques et charges.

#### **3.10 - Impôts différés**

Les impôts sur les bénéfices regroupent tous les impôts assis sur le résultat, qu'ils soient exigibles ou différés. Une différence temporaire, source d'impôt différé, apparaît dès lors que la valeur comptable d'un actif ou d'un passif est différente de sa valeur fiscale.

#### **Provisions pour engagements de retraite**

En matière d'indemnité de fin de carrière, l'ensemble des engagements du Groupe vis-à-vis de ses salariés en activité est couvert soit par la souscription de contrats collectifs d'assurance, soit par une provision correspondant à la charge non couverte, conformément à la méthode dite préférentielle.

Les soldes d'impôts différés Actif et Passif figurent isolément au Bilan combiné, respectivement dans le poste « comptes de régularisation - Actif » et le poste « provisions pour risques et charges ».

Les impôts différés sont déterminés aux derniers taux connus selon la méthode du report variable, sur la base des éléments suivants :

- Décalage temporaire entre résultat comptable et résultat fiscal ; notamment écarts sur valeurs liquidatives des O.P.C.V.M. pour les sociétés d'assurance non-Vie, frais d'acquisition à reporter, résultat des sociétés fiscalement transparentes (S.C.I.),
- Différence entre la valeur comptable consolidée et la valeur fiscale des actifs et passifs,
- Déficit fiscal reportable,
- Plus-values en sursis d'imposition,
- Retraitements de consolidation.

En cas de situation nette fiscale passive, les impôts différés sont systématiquement comptabilisés par exercice estimé d'exigibilité.

En revanche, en cas de situation nette fiscale active, un impôt différé n'est comptabilisé que lorsque la société anticipe des résultats fiscaux bénéficiaires suffisamment importants pour permettre de couvrir l'imposition différée. Ces résultats fiscaux sont déterminés à partir des business plans estimés sur un horizon limité à cinq ans.

La société SGAM Covéa a opté, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2008 et pour une durée de cinq ans, pour le régime de groupe fiscal prévu au 2<sup>e</sup> alinéa de l'article 233 A du Code Général des Impôts. Les reports déficitaires générés par les membres du groupe non indemnisés sous forme de réallocation des économies d'IS sont activés lorsque le Groupe anticipe des résultats fiscaux bénéficiaires suffisants pour couvrir l'imposition différée.

### 3.11 - Comptes sectoriels assurance : produits nets des placements

La ventilation du résultat net combiné de la gestion des placements entre la part technique et la part non technique réalisée pour chaque société est faite en proportion des provisions techniques consolidées et la contribution aux

fonds propres consolidés avant élimination des titres, sauf lorsqu'il existe des actifs cantonnés pour lesquels les produits financiers sont affectés aux fonds propres.

#### NOTE N° 4 - MÉTHODES PRÉFÉRENTIELLES

Comme indiqué dans le règlement n° 2000.05 du CRC, certaines méthodes sont considérées comme préférentielles dans les comptes consolidés.

Le groupe Covéa a choisi d'appliquer ces méthodes pour :

- Le coût des prestations de retraite (cf. note 3.9) ;

- Les biens dont le Groupe dispose par contrat de crédit-bail qui sont, le cas échéant, traités comme des immobilisations financées à crédit.

Concernant les provisions d'assurance Vie, la non-application de la méthode préférentielle n'a pas d'impact significatif (cf. note 3.8).

#### NOTE N° 5 - RETRAITEMENTS D'HOMOGENÉISATION DES COMPTES LIÉS AUX PRINCIPALES DIFFÉRENCES ENTRE LES RÉGLEMENTATIONS FRANÇAISE ET ÉTRANGÈRES

Les comptes des filiales implantées à l'étranger sont homogénéisés dans le but de les rendre conformes à la réglementation française,

- En ce qui concerne les filiales britanniques, la réglementation locale impose l'évaluation des placements en valeur de marché, la correction dérogatoire étant affectée au résultat.

Conformément aux règles comptables françaises, ces placements ont été retraités au coût historique et la correction nette d'impôts différés constatée par la filiale a été neutralisée en consolidation. En outre, sur ces mêmes actions cotées, a été calculée une provision pour dépréciation durable, conformément à la réglementation française et aux règles Groupe énoncées en note 3.1.3.



- La société espagnole CASER présente des comptes consolidés établis selon les normes locales (PCEA 2008) ; ces normes divergent des normes françaises notamment pour la valorisation et la dépréciation des actifs financiers ainsi que pour l'amortissement des actifs incorporels.

Les comptes de CASER sont intégrés dans les comptes du groupe Covéa après homogénéisation de ces différences. Pour 2009, l'impact net sur le résultat du groupe Covéa est non significatif.

## NOTE N° 6 – ÉLIMINATION DES OPÉRATIONS INTRAGROUPES

Sont éliminées, les opérations intragroupes suivantes :

- les comptes courants enregistrant notamment l'utilisation de biens et services communs,
- les dividendes versés par les filiales aux sociétés-mères ou par les filiales entre elles,
- les opérations de prêts intragroupes,
- les opérations de réassurance intragroupes,
- les plus et moins-values de cessions intragroupes (les actifs cédés sont ainsi maintenus à leur valeur historique).

De plus, dans le cas où une plus ou moins-value est réalisée entre une société consolidée et une société contrôlée par le Groupe mais non consolidée, cette plus ou moins-value est éliminée si cela impacte l'image fidèle des comptes.

- les provisions relatives à la dépréciation de titres de participation consolidés (sans impact d'impôts différés).

## NOTE N° 7 – PÉRIMÈTRE DE COMBINAISON

Le groupe Covéa présente des comptes combinés en application de la réglementation qui prévoit que, lorsque des entreprises d'assurance constituent un ensemble dont la cohésion ne résulte pas de liens en capital, l'une d'elles doit établir et publier des comptes combinés.

La volonté commune de constituer juridiquement un Groupe Mutualiste avait conduit les groupes MAAF et MMA à créer en 2003 la Société de Groupe d'Assurance Mutuelle Covéa.

En 2005, le groupe AZUR-GMF, partageant la même vision et les mêmes valeurs mutualistes, a rejoint, au sein de Covéa, les groupes MAAF et MMA.

Un avenant à la convention de combinaison du 19 décembre 2003 a été signé le 22 décembre 2006 entre la SGAM Covéa et les Sociétés Mutuelles : Assurances Mutuelles de France (AM), DAS Assurances Mutuelles, Force et Santé, l'Alsacienne Vie, la Cérés, La Garantie Mutuelle des Fonctionnaires, Le Finistère, MAAF Assurances, MAAF Santé, MMA IARD Assurances Mutuelles, MMA Vie Assurances Mutuelles et Covéa Ré, à effet du 1<sup>er</sup> janvier 2006. Les signataires de la convention ont

désigné la SGAM Covéa en qualité d'entreprise combinante.

Les engagements de l'Alsacienne Vie suite à la fusion-absorption intervenue en 2007 ont été repris par Assurances Mutuelles de France (AM).

Les engagements de la CERES suite à la fusion absorption intervenue en 2008 ont été repris par Assurances Mutuelles de France (AM).

Ces entités présentent, dans de nombreux domaines, des liens étroits, notamment, selon le cas :

- direction commune,
- services opérationnels communs,
- filiales communes,
- accords de coassurance ou de réassurance.

Sont consolidées :

- les sociétés qu'une ou plusieurs entreprises signataires de la convention de combinaison contrôlent de manière exclusive ou conjointement ;
- les sociétés dans lesquelles une ou plusieurs entreprises signataires de la convention de combinaison exercent une influence notable présumée exister à partir d'une détention directe ou indirecte de plus de 20 % des droits de vote ;

- les sociétés « ad Hoc » créées spécifiquement pour gérer une opération ou un groupe d'opérations similaires pour le compte d'une entreprise . Ces entités doivent être comprises dans le périmètre de combinaison dès lors qu'une ou des entreprises du Groupe en détiennent le contrôle et en sont actionnaires ou associées.

N'entrent pas dans la combinaison :

- les participations considérées comme non significatives au niveau du Groupe ;
- les sociétés dans lesquelles le Groupe détient une participation égale ou supérieure à 20 % mais se trouvant en état de liquidation et non significatives ;
- les entreprises de placement collectif en valeurs mobilières, car elles sont détenues en vue de la représentation des engagements techniques assurance et sont donc exclues en application du règlement C.R.C. 2000-05 ;
- les Sociétés Civiles Immobilières qui ont un caractère de placement et dont le résultat de l'exercice est intégré dans les comptes de ses détentrices à la clôture du même exercice ;
- les sociétés qui sont détenues temporairement ou dans lesquelles le Groupe n'a pas le pouvoir de participer aux politiques financière et opérationnelle ;
- les groupements de moyens.

Les éléments corporels et incorporels des Groupements d'Intérêts Économiques constitués par les sociétés combinées et certaines filiales pour la mise en commun et l'exploitation de leurs moyens informatiques (GIE MMA SI, GIE EUROPEX, GIE GFMI et GIE AGSI ), la gestion de leurs sinistres (GIE EUROPAC, GIE Européenne de Règlement et GIE Covéa AIS) ainsi que les achats (GIE Covéa Achats) sont exclus du bilan combiné, les résultats étant enregistrés dans les comptes individuels des entreprises du Groupe.

Ces exclusions n'altèrent pas l'image fidèle des comptes combinés.

### **PRINCIPALES VARIATIONS DU PÉRIMÈTRE DE COMBINAISON COVÉA EN 2009**

Elles concernent :

- **Entrées de périmètre**

- Le groupe Harwanne, acquis en 2009, est consolidé par intégration globale. (Pourcentage d'intérêt : 96,66 %).

- **Fusion-absorption**

- La société Foncière Malesherbes Courcelles a été absorbée par GMF Assurances au 1<sup>er</sup> janvier 2009.

- **Sorties de périmètre**

- Les sociétés MAAF Assurances SA et MAAF Assurances Mutuelle ont cédé l'intégralité de leurs titres IMA.

Ci-dessous, tableau indiquant, pour chaque Société du périmètre 2009, son activité, la méthode d'intégration ainsi que le segment d'activité dans lequel elle est incluse (Informations sectorielles - note n° 30).  
Les sociétés entrées en 2009 sont marquées d'une « x » en dernière colonne.

NOM	Activité exercée	Méthode de consolidation	Segment d'activité	Contrôle %	Intérêt %	Entrée en 2009
SGAM Covéa	Holding mutualiste	Cte	Autres			
MMA IARD Assurances Mutuelles	Assurance non-Vie	C	Non-Vie			
MAAF Assurances	Assurance non-Vie	C	Non-Vie			
DAS Assurances Mutuelles	Assurance protection juridique - Loyers impayés - Pertes pécuniaires	C	Non-Vie			
Le Finistère	Assurance non-Vie	C	Non-Vie			
MAAF Santé	Complémentaire santé	C	Non-Vie			
Assurances Mutuelles de France	Assurance non-Vie	C	Non-Vie			
La Garantie Mutuelle des Fonctionnaires	Assurance non-Vie	C	Non-Vie			
MMA VIE Assurances Mutuelles	Assurance Vie	C	Vie			
FORCE et SANTÉ	Prévoyance - Épargne	C	Vie/Non-Vie			
Covéa Ré	Réassurance	C	Vie/Non-Vie			
MAAF Assurances SA	Assurance non-Vie	G	Non-Vie	100,00	100,00	
ABP IARD	Bancassurance non-Vie	G	Non-Vie	49,97	49,97	
NEXX Assurance	Assurance directe non-Vie	G	Non-Vie	100,00	100,00	
NOVEA Assurances	Assurance non-Vie	G	Non-Vie	100,00	100,00	
Solassur	Assurance non-Vie	G	Non-Vie	100,00	49,97	
Covéa Risks	Assurance Courtage	G	Non-Vie	100,00	100,00	
Covéa Fleet	Assurance des flottes automobiles	G	Non-Vie	80,00	80,00	
DAS SA	Assurance protection juridique - Loyers impayés - Pertes pécuniaires	G	Non-Vie	100,00	100,00	
Covéa Caution	Assurance Caution	G	Non-Vie	100,00	100,00	
Lybernet Assurances	Assurance non-Vie	G	Non-Vie	80,00	80,00	
MMA IARD SA	Assurance non-Vie	G	Non-Vie	100,00	100,00	
Assistance Protection Juridique	Assurance Protection Juridique	G	Non-Vie	100,00	100,00	
GMF Assurances	Assurance non-Vie	G	Non-Vie	100,00	100,00	
La Sauvegarde	Assurance non-Vie	G	Non-Vie	99,99	99,99	
Fidélia Assistance	Assurance Assistance	G	Non-Vie	99,99	99,99	
MMA Insurance plc	Grande-Bretagne - Assurance non-vie	G	Non-Vie	100,00	100,00	
Gateway	Gibraltar - Assurance non-Vie	G	Non-Vie	100,00	100,00	
CSE Insurance Company	États-Unis - Assurance non-Vie	G	Non-Vie	100,00	82,99	
Medical Insurance Company	Irlande - Assurance non-Vie	P	Non-Vie	35,00	35,00	
MMA VIE SA	Assurance Vie	G	Vie	100,00	100,00	
MAAF Vie	Assurance Vie	G	Vie	100,00	100,00	
GMF Vie	Assurance Vie	G	Vie	100,00	100,00	
La Cité Européenne	Assurance Vie	G	Vie	99,37	99,37	
La Réassurance Intercontinentale	Société de réassurance intragroupe	G	Vie/Non-Vie	100,00	100,00	
AZUR-GMF Mutuelles d'Assurances Associées	Réassurance	G	Vie/Non-Vie	100,00	100,00	
Eurazur	Luxembourg - Réassurance	G	Vie/Non-Vie	100,00	100,00	
Covéa Lux	Luxembourg - Réassurance	G	Vie/Non-Vie	100,00	100,00	
Carma	Partenariat Carrefour - Assurance Dommages particuliers	P	Non-Vie	49,99	49,99	
AME Lux	Luxembourg - Assurance non-Vie	P	Non-Vie	50,00	50,00	
Carma Vie	Partenariat Carrefour - Assurance emprunteurs	P	Vie	49,99	49,99	
AME Life Lux	Luxembourg - Assurance Vie	P	Vie	50,00	50,00	
AME Ré	Réassurance	P	Vie/Non-Vie	50,00	50,00	
Covéa Finance	Gestion de portefeuilles de titres pour le compte de tiers	G	Autres	100,00	100,00	
Catalogne Participations et ses filiales	Holding	G	Autres	100,00	100,00	
Financière du Bourg d'Anguy	Holding	G	Autres	100,00	100,00	
Prifinance	Société de defeasance	G (1)	Autres	62,00	62,00	

NOM	Activité exercée	Méthode de consolidation	Segment d'activité	Contrôle %	Intérêt %	Entrée en 2009
SAIM	Société d'assistance et de recouvrement de créances	G	Autres	98,72	98,72	
MMA Finance	Gestion de portefeuilles de titres pour le compte de tiers	G	Autres	100,00	100,00	
MMA Participations SA	Société de capital risque	G	Autres	100,00	100,00	
Covéa Groupe	Détention de participations	G	Autres	100,00	100,00	
Le Mans Participations	Détention de participations	G	Autres	100,00	100,00	
MMA Coopérations	Détention de participations	G	Autres	100,00	100,00	
Le Mans Conseil	Détention de participations	G	Autres	100,00	100,00	
MMA Rep	Détention de participations	G	Autres	100,00	100,00	
Covéa MAB	Détention de participations	G	Autres	100,00	100,00	
Dauphin Gestion	Détention de participations	G	Autres	99,97	99,97	
Precerti et ses filiales	Détention de participations	G	Autres	100,00	100,00	
MMA Gestion	Auxiliaire d'assurances	G	Autres	100,00	100,00	
AZUR Patrimoine	Courtage	G	Autres	100,00	100,00	
Boissy Finances	Finances	G	Autres	100,00	100,00	
Fidélia Services	Assistance (prestations de service)	G	Autres	99,92	99,84	
Téléassurances	Courtage téléphonique	G	Autres	100,00	100,00	
GECI	Gestion d'encours de crédit immobilier	G	Autres	100,00	100,00	
MMA Holdings	Grande-Bretagne - Société holding détenant MMA Insurance, Gateway ainsi que le Groupe sociétés de courtage SWINTON	G (1)	Autres	100,00	100,00	
Le Mans International Holding	Pays-Bas - Holding Financière	G	Autres	100,00	100,00	
HARWANNE	Suisse - Holding Financière	G (1)	Autres	96,66	96,66	X
GMF Financial	États-Unis - Holding	G	Autres	100,00	82,99	
Groupe SAVOUR Club	Pôle vinicole	G (1)	Autres	100,00	100,00	
Groupe Appellations	Pôle Vini-viticole	G	Autres	100,00	100,00	
Grands Millésimes de France	Pôle Vini-viticole	G	Autres	52,63	52,63	
SC Château Beychevelle	Pôle Vini-viticole	G	Autres	100,00	52,63	
SCE Château Beaumont	Pôle Vini-viticole	G	Autres	100,00	52,63	
SC Holding-Santéclair	Service et conseil santé	P	Autres	50,00	50,00	
E Santé	Services	P	Autres	50,00	50,00	
Gespré Europe	Services	P	Autres	40,00	40,00	
Assurances Mutuelles d'Europe	Belgique - Société de participation d'assurance	P	Autres	50,00	50,00	
CHAURINVEST et ses filiales	Société immobilière	G	Non-Vie	100,00	100,00	
SA Immobilière des MMA	Société immobilière	G	Vie	100,00	100,00	
SARL MDM Kellermann	Société immobilière	G	Vie	100,00	100,00	
SARL Lyon MDM	Société immobilière	G	Non-Vie	100,00	100,00	
SARL Le Mans 37 rue Chanzy MDM	Société immobilière	G	Non-Vie	100,00	100,00	
SARL Boulogne AILES MDM	Société immobilière	G	Non-Vie	100,00	100,00	
SCI Califimmo	Société immobilière	G	Non-Vie	100,00	100,00	
SCI Londres-Athènes	Société immobilière	G	Non-Vie	100,00	100,00	
SCI Dalle 2	Société immobilière	G	Non-Vie	100,00	100,00	
SAS Prony Habitation	Société immobilière	G	Non-Vie	100,00	100,00	
SCI SILVERSEINE2	Société immobilière	G	Vie/Non-Vie	100,00	100,00	
Protec BTP	Assurance non-Vie	ME		35,00	35,00	
CASER	Espagne - Assurances Vie et non-Vie	ME (1)		20,00	20,00	
Bankéo	Investissement dans le secteur informatique bancaire	ME		40,00	39,99	
MA Banque	Activité bancaire	ME		34,06	34,06	
EFFI INVEST SCA	Détention de participations	ME (1)		82,16	81,21	
PHRV	Compagnie financière	ME		31,40	31,39	
Canada Inc	Canada - Holding	ME		30,00	30,00	
FINCORP et ses filiales	Courtage de crédit en ligne	G (1)		91,15	100,00	

Cte = Combinante, G = Intégration globale, C = Combinée, P = Intégration proportionnelle

(1) = Sociétés intégrées sur la base de leurs comptes consolidés

## NOTE N° 8 - PASSAGE DES COMPTES CONTRIBUTIFS AUX COMPTES COMBINÉS

Le tableau présente le passage des comptes contributifs des trois groupes, auxquels sont ajoutées les deux sociétés Covéa SGAM et Covéa Ré (non intégrées par ailleurs) aux comptes combinés Covéa.

### 8.1 Bilan

ACTIF (en milliers d'euros)	Comptes contributifs AM-GMF	Comptes contributifs MAAF	Comptes contributifs MMA	Covéa SGAM et Covéa Ré (*)	Éliminations intragroupes	Retraitements Covéa	Comptes combinés Covéa
Écart d'acquisition	20 355	29 336	147 030			- 4 579 (1)	192 142
Actifs incorporels	6 833	16 999	236 094	1 146		1 185 (1)	262 257
Placement des entreprises d'assurance	19 051 931	14 113 130	26 570 042	41 527	- 54 030	- 24 996	59 697 604
Placements immobiliers	1 214 759	550 475	1 172 588		- 17 658	- 261	2 919 903
Placements dans les entreprises liées et dans lesquelles il existe un lien de participation	343 473	130 274	298 977	1 160	- 35 525	- 24 702 (1)	713 657
Autres placements	17 493 699	13 432 381	25 098 477	40 367	- 847	- 33	56 064 044
Placements représentant les engagements en unités de compte	163 844	183 894	1 142 070				1 489 808
Placement des entreprises du secteur bancaire							
Placements des autres entreprises	81 055	37 279	181 748	22 059	- 694	99	321 546
Titres mis en équivalence	764 956	202 979	145 030			- 694 974 (2)	417 991
Part des cessionnaires et rétrocessionnaires dans les provisions techniques	354 380	355 743	1 068 511	75 148	- 275 900	0	1 577 882
Créances nées des opérations d'assurance ou de la réassurance	503 699	198 155	1 142 085	13 899	- 84 910	0	1 772 928
Créances sur la clientèle des entreprises du secteur bancaire							
Créances sur les entreprises du secteur bancaire	59 544	167 938	339 611	466		1 271 (1)	568 830
Autres créances	134 672	136 601	488 580	176 926	- 341 736	3 922 (1)	598 965
Autres Actifs	65 038	45 219	65 301	3 830		249	179 637
Compte de régularisation actif	405 944	654 654	1 202 331	2 601	- 11 751	- 27 025 (3)	2 226 754
Frais d'acquisition reportés	111 036	44 542	412 291	135			568 004
Autres	294 908	610 112	790 040	2 466	- 11 751	- 27 025	1 658 750
Différences de conversion							
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>21 612 251</b>	<b>16 141 927</b>	<b>32 728 433</b>	<b>337 602</b>	<b>- 769 021</b>	<b>- 744 848</b>	<b>69 306 344</b>

(\*) Données combinées brutes d'élimination intragroupe

(1) Changement de méthode d'intégration et de pourcentage d'intérêt

(2) Changement de méthode d'intégration et de pourcentage d'intérêt - cf. note 11.6

(3) Dont opérations intergroupes - Compte de liaison = 25,4 millions d'euros

<b>PASSIF (en milliers d'euros)</b>	<b>Comptes contributifs AM-GMF</b>	<b>Comptes contributifs MAAF</b>	<b>Comptes contributifs MMA</b>	<b>Covéa Sgam et Covéa Ré (*)</b>	<b>Éliminations intragroupes</b>	<b>Retraitements Covéa</b>	<b>Comptes combinés Covéa</b>
<b>Capitaux propres du Groupe</b>	<b>2 718 049</b>	<b>2 364 062</b>	<b>2 713 170</b>	<b>36 813</b>	<b>0</b>	<b>4 090</b>	<b>7 836 184</b>
Capital social ou fonds équivalents	192 134	43 190	823 071	22 010			1 080 405
Primes		648	2 458			0	3 106
Réserves	2 469 374	2 155 363	1 867 140	18 814		- 2 609 (1)	6 508 082
Résultats consolidés	56 541	164 861	20 501	- 4 011		6 699 (2)	244 591
<b>Intérêts minoritaires</b>	<b>62 758</b>	<b>34 283</b>	<b>761 089</b>			<b>- 753 121 (3)</b>	<b>105 009</b>
<b>Passifs subordonnés</b>	<b>0</b>	<b>95 547</b>	<b>7 618</b>	<b>6 000</b>	<b>- 8 600</b>		<b>100 565</b>
<b>Provisions techniques brutes</b>	<b>17 906 909</b>	<b>12 223 190</b>	<b>25 951 136</b>	<b>83 710</b>	<b>- 273 413</b>	<b>324</b>	<b>55 891 856</b>
Provisions techniques brutes Vie	13 960 472	6 378 116	16 561 905	234	0	0	36 900 727
Provisions techniques brutes non-Vie	3 946 437	5 845 074	9 389 231	83 476	- 273 413	324	18 991 129
<b>Provisions techniques des contrats en unités de compte</b>	<b>163 848</b>	<b>185 109</b>	<b>1 144 911</b>			<b>0</b>	<b>1 493 868</b>
<b>Provisions pour risques et charges</b>	<b>88 760</b>	<b>135 522</b>	<b>222 927</b>	<b>571</b>	<b>- 11 720</b>	<b>100</b>	<b>436 160</b>
<b>Dettes nées des opérations d'assurance ou de réassurance</b>	<b>146 346</b>	<b>234 482</b>	<b>454 929</b>	<b>29 539</b>	<b>- 108 569</b>	<b>782</b>	<b>757 509</b>
<b>Dettes représentées par des titres</b>	<b>0</b>	<b>5 980</b>	<b>0</b>		<b>0</b>	<b>0</b>	<b>5 980</b>
<b>Dettes envers les entreprises du secteur bancaire</b>	<b>37 915</b>	<b>216 730</b>	<b>364 261</b>	<b>1 009</b>	<b>0</b>	<b>629</b>	<b>620 544</b>
<b>Dettes envers la clientèle des entreprises du secteur bancaire</b>							
<b>Autres dettes</b>	<b>429 861</b>	<b>586 053</b>	<b>828 989</b>	<b>179 817</b>	<b>- 366 682</b>	<b>8 344 (4)</b>	<b>1 666 382</b>
<b>Comptes de régularisation passif</b>	<b>57 805</b>	<b>60 969</b>	<b>279 403</b>	<b>143</b>	<b>- 37</b>	<b>- 5 996 (4)</b>	<b>392 287</b>
<b>Différences de conversion</b>							
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>21 612 251</b>	<b>16 141 927</b>	<b>32 728 433</b>	<b>337 602</b>	<b>- 769 021</b>	<b>- 744 848</b>	<b>69 306 344</b>

(\*) Données combinées brutes d'élimination intragroupe

(1) Dont :

- éliminations des plus-values interenseignes sur cession des titres GMF VIE par le groupe MMA au groupe AM-GMF = 10,6 M€
- impact retraitements de réassurance : - 1,1 M€
- impact différences de % d'intérêt : - 11,1 M€

(2) Cf. note 8.2 - Compte de résultat

(3) Changement de méthode d'intégration et de pourcentage d'intérêt

(4) Dont reclassement compte à compte = 6,1 M€

## 8.2 - Compte de résultat

COMPTE DE RÉSULTAT (en milliers d'euros)	Comptes contributifs AM-GMF	Comptes contributifs MAAF	Comptes contributifs MMA	Covéa Sgam et Covéa Ré (*)	Éliminations intragroupes	Retraitements Covéa	Comptes combinés Covéa
Primes émises	3 677 219	3 585 879	5 942 929	49 157	- 257 961	- 19	12 997 204
Variation des primes non acquises	- 27 974	41 352	- 22 976	- 475	684		- 9 389
<b>Primes acquises</b>	<b>3 649 245</b>	<b>3 627 231</b>	<b>5 919 953</b>	<b>48 682</b>	<b>- 257 277</b>	<b>- 19</b>	<b>12 987 815</b>
Produits d'exploitation bancaires							0
Chiffre d'affaires	35 354	66 523	266 263	16 026	- 8 042	6 901 <sup>(1)</sup>	383 025
Autres produits d'exploitation	27 934	5 510	41 327	5	- 1 221	269	73 824
Produits financiers nets de charges	788 902	571 832	1 197 319	1 359	4 780	- 16 516 <sup>(2)</sup>	2 547 676
<b>Total des produits d'exploitation courante</b>	<b>4 501 435</b>	<b>4 271 096</b>	<b>7 424 862</b>	<b>66 072</b>	<b>- 261 760</b>	<b>- 9 365</b>	<b>15 992 340</b>
Charges des prestations d'assurance	- 3 713 009	- 3 383 985	- 5 716 106	- 18 545	187 129	14	- 12 644 502
Charges ou produits nets des cessions en réassurance	- 17 501	26 982	- 77 278	- 31 454	37 337	0	- 61 914
Charges d'exploitation bancaires							0
Charges des autres activités	- 69 175	- 60 117	- 303 646	- 18 365	- 2 587	- 5 920 <sup>(3)</sup>	- 459 810
Charges de gestion	- 534 145	- 602 854	- 1 336 426	- 3 220	39 881	4	- 2 436 760
<b>Total des charges d'exploitation courante</b>	<b>- 4 333 830</b>	<b>- 4 019 974</b>	<b>- 7 433 456</b>	<b>- 71 584</b>	<b>261 760</b>	<b>- 5 902</b>	<b>- 15 602 986</b>
<b>RÉSULTAT DE L'EXPLOITATION COURANTE</b>	<b>167 605</b>	<b>251 122</b>	<b>- 8 594</b>	<b>- 5 512</b>	<b>0</b>	<b>- 15 267</b>	<b>389 354</b>
Transferts intersectoriels	0	0	0	0	0		0
<b>RÉSULTAT DE L'EXPLOITATION COURANTE ÉCONOMIQUE</b>	<b>167 605</b>	<b>251 122</b>	<b>- 8 594</b>	<b>- 5 512</b>	<b>0</b>	<b>- 15 267</b>	<b>389 354</b>
Autres produits nets	- 54 716	- 1 308	- 20 297			11	- 76 310
Résultat exceptionnel	9 916	- 8 339	- 31 332	14		588	- 29 153
Impôts sur les résultats	- 28 631	- 70 100	50 131	1 487		- 386	- 47 499
<b>RÉSULTAT NET DES ENTREPRISES INTÉGRÉES</b>	<b>94 174</b>	<b>171 375</b>	<b>- 10 092</b>	<b>- 4 011</b>	<b>0</b>	<b>- 15 054</b>	<b>236 392</b>
Quote-part du Groupe dans le résultat net des entreprises cédées							
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence	- 28 863	8 581	14 384			21 850 <sup>(4)</sup>	15 952
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	- 2 268	- 10 539	9 135			573	- 3 099
<b>RÉSULTAT NET DE L'ENSEMBLE COMBINÉ</b>	<b>63 043</b>	<b>169 417</b>	<b>13 427</b>	<b>- 4 011</b>	<b>0</b>	<b>7 369</b>	<b>249 245</b>
Intérêts minoritaires	- 6 502	- 4 556	7 074			- 670	- 4 654
<b>RÉSULTAT NET (part du Groupe)</b>	<b>56 541</b>	<b>164 861</b>	<b>20 501</b>	<b>- 4 011</b>	<b>0</b>	<b>6 699</b>	<b>244 591</b>

\* Données combinées brutes d'élimination intragroupe

(1) Changement de méthode d'intégration

(2) Dont éliminations des plus-values interenseignes sur cession des titres GMF VIE par le groupe MMA au groupe AM-GMF = - 16,1 M€ soit - 10,6 M€ en part groupe

(3) Changement de méthode d'intégration

(4) Changement de méthode d'intégration et de pourcentage d'intérêt

## Informations sur les postes de bilan

### NOTE N° 9 - ÉCARTS D'ACQUISITION

(en milliers d'euros)	2009	2008
Valeurs brutes	829 750	758 105
Amortissements et dépréciations	- 637 608	- 584 461
<b>VALEURS NETTES</b>	<b>192 142</b>	<b>173 644</b>

Les valeurs nettes se ventilent comme suit :

(en milliers d'euros)	2009	2008
MMA Holdings et ses filiales	117 823	75 885
Caser	14 771	29 398
Ma Banque	3 916	4 581
Catalogne Participations et ses filiales	4 762	5 955
Groupe Précerti	4 757	5 949
Fincorp	46 113	51 876
<b>TOTAL</b>	<b>192 142</b>	<b>173 644</b>

Ces écarts d'acquisition sont, selon les règles du Groupe, amortis sur une durée maximale de dix ans.

### NOTE N° 10 - ACTIFS INCORPORELS

(en milliers d'euros)	2009			2008
	Brut	Amortissements et provisions	Net	Net
Fonds de commerce d'assurance	160 533	- 49 530	111 003	114 240
<b>Autres actifs incorporels</b>				
- Indemnités compensatrices d'agences et quote-part des droits d'exercice agents financés par le Groupe	132 315	- 4 887	127 428	120 031
- Logiciels	39 812	- 38 085	1 727	2 198
- Droit au bail	13 774	- 220	13 554	12 409
- Autres	27 016	- 18 471	8 545	6 834
<b>TOTAL</b>	<b>373 450</b>	<b>- 111 193</b>	<b>262 257</b>	<b>255 712</b>



## NOTE N° 11 - PLACEMENTS

### 11.1 - État récapitulatif des placements des entreprises d'assurance

(en milliers d'euros)	Valeur brute	Amortissements/ provisions/corrections de valeur	Valeur nette	Valeur de réalisation	Plus/moins-value latente
Placements immobiliers	3 619 430	- 699 527	2 919 903	4 563 981	1 644 078
Actions et titres à revenus variables	5 508 112	- 238 051	5 270 061	6 323 854	1 053 793
Parts d'O.P.C.V.M. d'actions	4 401 908	- 20 013	4 381 895	4 730 020	348 125
Obligations et autres titres à revenus fixes	43 297 565	292 088	43 589 653	45 123 413	1 533 760
I.F.T. : Stratégie de rendement	14 280	- 9 203	5 077	5 863	786
Parts d'O.P.C.V.M. obligataires	2 523 706	0	2 523 706	3 088 241	564 535
Autres placements	1 015 953	- 3 567	1 012 386	1 101 368	88 982
<b>TOTAL</b>	<b>60 380 954</b>	<b>- 678 273</b>	<b>59 702 681</b>	<b>64 936 740</b>	<b>5 234 059</b>
Part des placements d'assurance non-Vie	22 008 621	- 731 570	21 277 051	23 798 253	2 521 202
Part des placements d'assurance Vie	38 372 333	53 297	38 425 630	41 138 487	2 712 857

### 11.2 - Placements dans les entreprises liées et dans les entreprises avec lesquelles existe un lien de participation

(en milliers d'euros)	Valeur brute	Amortissements/ provisions/corrections de valeur	Valeur nette	Valeur de réalisation	Plus/moins-value latente
<b>Placements des entreprises d'assurance</b>	<b>895 258</b>	<b>- 181 601</b>	<b>713 657</b>	<b>932 195</b>	<b>218 538</b>
- Actions et titres à revenus variables	762 578	- 181 578	581 000	789 003	208 003
- Autres placements	132 680	- 23	132 657	143 192	10 535
<b>Placements des autres entreprises</b>	<b>31 756</b>	<b>-2 890</b>	<b>28 866</b>	<b>56 625</b>	<b>27 759</b>
- Actions et titres à revenus variables	29 907	- 2 501	27 406	55 165	27 759
- Autres placements	1 849	- 389	1 460	1 460	0
<b>TOTAL</b>	<b>927 014</b>	<b>- 184 491</b>	<b>742 523</b>	<b>988 820</b>	<b>246 297</b>

### 11.3 - Titres non consolidés

Sont répertoriées ci-dessous les informations relatives aux titres pour lesquels l'investissement du Groupe est supérieur à 1 M€.

#### 11.3.1 - Titres de participation dans les sociétés immobilières

Titres figurant à l'actif du bilan dans le poste « Terrains et Constructions des entreprises d'assurance ».

SOCIÉTÉS (en milliers d'euros)	Pourcentage participation Groupe	Investissements Groupe		Capitaux propres	Résultat à 100 %	Valeur de réalisation <sup>(2)</sup>	Chiffre d'affaires
		Brut	Provisions				
SCI Prony Bureaux	100,00 %	239 575	- 5 203	154 497	15 557	371 253	-
SCI Immobilière Générale Française	89,32 %	198 364		172 203	16 477	327 262	11 615
SA SPI	94,44 %	155 697		164 368	5 883	243 913	13 757
SCI Sécurité Pierre	99,52 %	91 805		93 044	8 969	231 303	12 959
SCI MGF Immobilier	100,00 %	56 336		44 774	237	56 640	2 587
Foncière Opéra Gaillon	100,00 %	33 156	16 986	14 748	69	16 170	951
SCI Cital Wacken	100,00 %	23 895		12 865	1 669	28 990	2 747
SCI Espace Performance	100,00 %	23 581		20 085	599	15 483	1 314
SCPI Multifinancier I	9,94 %	22 711	4 070	216 623	11 742	18 641	14 810
Fosca	23,39 %	17 503		28 056	- 33 382	19 148	0
SCPI Cofipierre IV	71,55 %	11 693		15 511	426	16 258	830
SCI MGF République	100,00 %	8 992	1 363	7 372	343	7 629	763
SCPI Cofipierre III	99,72 %	4 267	2 167	2 770	126	2 100	313
SCI Placement DAS	100,00 %	8 661		8 842	181	9 395	162
SCI Exploitation DAS	100,00 %	7 852		8 129	276	7 964	259
SCI MDM Vie	100,00 %	5 641		6 136	495	9 679	820
SCPI Multifinancier II	4,48 %	3 803		100 900	5 890	3 966	7 188
SCI du Groupe des MMA	100,00 %	3 681	920	1 992	- 273	2 761	2 918
SCI Maison des quatre	100,00 %	3 614	348	2 562	- 348	3 266	-
SCPI Foncia Pierre Rendement	1,37 %	1 017		111 749	7 850	1 395	10 189
		<b>921 844</b>	<b>20 651</b>				

(1) Capitaux propres, résultat et chiffre d'affaires de l'exercice 2008

(2) Part du Groupe

### 11.3.2 - Autres titres de participation

Titres figurant à l'actif du bilan dans le poste « Placements dans les entreprises liées et dans les entreprises avec lesquelles existe un lien de participation des sociétés d'assurance ».

SOCIÉTÉS (en milliers d'euros)	Pourcentage participation Groupe	Investissements Groupe		Capitaux propres	Résultat à 100 %	Valeur de réalisation <sup>(2)</sup>	Chiffre d'affaires
		Brut	Provisions				
GMF Recouvrement	100,00 %	136 009	76 325	59 386	0	59 684	786
Quatrem A.C	20,00 %	105 329		495 659	11 137	155 493	1 178 403 (1)
Foncière 6 et 7	18,56 %	78 074	156	426 421	4 737	65 070	16 633 (1)
Foncière Développement Logements	18,87 %	125 483		1 177 000	- 36 000	225 406	214 400
Cofitem - Cofimur	18,26 %	40 471		290 729	14 328	63 661	17 933 (1)
CEGEREA	13,82 %	38 430		450 541	- 70 886	47 139	57 518
ANTHEMIS	45,00 %	36 000		76 926	- 3 072	36 000	-
La Capitale Participations Inc	20,00 %	23 642		148 558	26 837	23 642	-
COFIDIM	100,00 %	12 195	12 195	- 824	68	0	35 059 (1)
Pharmagest Interactive	6,82 %	8 423		38 614	9 104	8 334	74 801 (1)
Sofibus	18,88 %	8 112	746	32 996	3 494	7 366	12 110 (1)
Pallas Europ.Property Fund	18,61 %	5 563	4 109	4 421	1	1 454	-
Gestepargne	96,00 %	4 763		6 677	598	6 596	1 749 (1)
SAG	95,01 %	4 003		267	147	4 003	3 903
Financiere du Forum	13,20 %	3 932	3 932	- 176 499	- 98	0	47 (1)
SP GROUPE	100,00 %	3 612		357	125	3 612	- (1)
Covea Fleet Solution	100,00 %	3 482	1 966	1 521	270	1 515	1 068
Cesvi France	45,00 %	2 744		6 320	29	2 831	2 687
La Licorne	100,00 %	2 619		4 197	505	4 201	-
OCG	100,00 %	2 005	124	1 881	11	1 881	-
Société Civile Sportive M.M.A	100,00 %	1 910	1 910	1 922	0	0	0
La Défense Orléanaise	49,99 %	1 499		2 633	352	1 704	- (1)
Batirenover	24,00 %	1 300	1 300	- 275	- 2 679	0	1 813
Presses Universitaires de France	16,40 %	1 000	632	655	- 478	368	13 296 (1)
Autres		111 978	78 184				
<b>Total des titres de participation non consolidés enregistrés dans le compte « Actions et titres entreprises liées et participations »</b>		<b>762 578</b>	<b>181 579</b>				

(1) Capitaux propres, résultat et chiffre d'affaires de l'exercice 2008

(2) Part du Groupe

## 11.4 - Placements représentatifs des engagements en unités de compte

(en milliers d'euros)	Valeur brute	Amortissements/ provisions corrections de valeur	Valeur nette	Valeur de réalisation	Plus/moins-valeur latente
Placements immobiliers	78 046		78 046	78 046	0
Actions et titres à revenus variables	9 462		9 462	9 462	0
Parts d'O.P.C.V.M. obligataires	92 604		92 604	92 604	0
Parts d'autres O.P.C.V.M.	1 228 510		1 228 510	1 228 510	0
Obligations et autres titres à revenus fixes	81 186		81 186	81 186	0
<b>TOTAL</b>	<b>1 489 808</b>	<b>0</b>	<b>1 489 808</b>	<b>1 489 808</b>	<b>0</b>

## 11.5 - Placements des autres entreprises

(en milliers d'euros)	Valeur brute	Amortissements/ provisions corrections de valeur	Valeur nette	Valeur de réalisation	Plus/moins-valeur latente
Placements immobiliers	91 827	- 24 378	67 449	124 776	57 327
Actions et titres à revenus variables	44 824	- 10 558	34 266	62 077	27 811
Parts d'O.P.C.V.M. d'actions	70 420	- 9 467	60 953	61 126	173
Obligations et autres titres à revenus fixes	111 124	- 3 926	107 198	111 601	4 403
Parts d'O.P.C.V.M. obligataires	21 178	0	21 178	21 314	136
Autres placements	101 220	- 70 718	30 502	30 502	0
<b>TOTAL</b>	<b>440 593</b>	<b>- 119 047</b>	<b>321 546</b>	<b>411 396</b>	<b>89 850</b>

## 11.6 - Titres mis en équivalence

(en milliers d'euros)	Capital social	Capitaux propres	Dont résultat 2009 à 100 %	Valeur au bilan consolidé	
				2009 <sup>(1)</sup>	2008
<b>Sociétés d'assurance non-Vie</b>					
- Groupe I.M.A. <sup>(2&amp;3)</sup>					15 095
- Protec BTP	28 140	37 092	3 948	12 982	12 192
<b>Sociétés d'assurance Mixte</b>					
- Caser <sup>(3)</sup>	129 930	605 045	69 138	121 010	109 028
<b>Sociétés Non Assurance</b>					
- Bankéo	19 800	1 830	- 93	2 932	769
- Canadian inc.	- 1 106	60 284	4 908	27 790	26 471
- Effi Invest	186 158	196 329	1 357	161 307	160 191
- PHRV	32 250	170 911	46	53 658	55 623
<b>Sociétés bancaires</b>					
- Ma Banque	55 462	104 059	- 2 264	38 312	35 364
<b>TOTAL</b>	<b>450 634</b>	<b>1 175 550</b>	<b>77 040</b>	<b>417 991</b>	<b>414 733</b>

(1) Ligne « Titres mis en équivalence » à l'actif du bilan

(2) Sociétés sorties du périmètre de combinaison en 2009

(3) Groupe présentant des comptes consolidés

## NOTE N° 12 - CRÉANCES NÉES D'OPÉRATIONS D'ASSURANCE OU DE RÉASSURANCE

### 12.1 - Ventilation par nature

(en milliers d'euros)	2009			2008
	Brut	Provisions	Net	
Primes acquises non émises	138 410		138 410	136 383
Autres créances nées d'opérations d'assurance directe	1 578 754	- 136 257	1 442 497	1 419 104
Créances nées d'opérations de réassurance	201 072	- 9 051	192 021	194 333
<b>TOTAL</b>	<b>1 918 236</b>	<b>- 145 308</b>	<b>1 772 928</b>	<b>1 749 820</b>

### 12.2 - Ventilation par activité

(en milliers d'euros)	2009			2008
	Vie	Non-Vie	Total	
Primes acquises non émises	- 820	139 230	138 410	136 383
Autres créances nées d'opérations d'assurance directe	94 041	1 348 456	1 442 497	1 419 104
Créances nées d'opérations de réassurance	907	191 114	192 021	194 333
<b>TOTAL</b>	<b>94 128</b>	<b>1 678 800</b>	<b>1 772 928</b>	<b>1 749 820</b>

### 12.3 - Ventilation par échéance

(en milliers d'euros)	2009			Total
	1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans	
Primes acquises non émises	138 595	- 185		138 410
Autres créances nées d'opérations d'assurance directe	1 421 996	20 435	66	1 442 497
Créances nées d'opérations de réassurance	192 021			192 021
<b>TOTAL</b>	<b>1 752 612</b>	<b>20 250</b>	<b>66</b>	<b>1 772 928</b>

## NOTE N° 13 - CRÉANCES SUR LES ENTREPRISES DU SECTEUR BANCAIRE

### 13.1 - Ventilation par nature

(en milliers d'euros)	2009			2008
	Brut	Provisions	Net	
Comptes courants et caisse	568 830		568 830	748 225
<b>TOTAL</b>	<b>568 830</b>	<b>0</b>	<b>568 830</b>	<b>748 225</b>

### 13.2 - Ventilation par activité

(en milliers d'euros)	2009					2008
	Non-Vie	Vie	Bancaire	Autres	Total	
Comptes courants et caisse	394 652	113 574		60 604	568 830	748 225
<b>TOTAL</b>	<b>394 652</b>	<b>113 574</b>	<b>0</b>	<b>60 604</b>	<b>568 830</b>	<b>748 225</b>

### 13.3 - Ventilation par échéance

(en milliers d'euros)	2009				2008
	1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total	
Comptes courants et caisse	568 830			568 830	748 225
<b>TOTAL</b>	<b>568 830</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>568 830</b>	<b>748 225</b>

## NOTE N° 14 - AUTRES CRÉANCES

### 14.1 - Ventilation par nature

(en milliers d'euros)	2009			2008
	Brut	Provisions	Net	
Personnel et comptes rattachés	4 050		4 050	6 704
État, organismes sociaux	56 459		56 459	285 988
Autres créances	566 171	- 27 715	538 456	599 311
<b>TOTAL</b>	<b>626 680</b>	<b>- 27 715</b>	<b>598 965</b>	<b>892 003</b>

### 14.2 - Ventilation par activité

(en milliers d'euros)	2009				
	Non-Vie	Vie	Bancaire	Autres	Total
Personnel et comptes rattachés	3 571	410		69	4 050
État, organismes sociaux	32 197	19 381		4 881	56 459
Autres créances	230 466	36 588		271 402	538 456
<b>TOTAL</b>	<b>266 234</b>	<b>56 379</b>	<b>0</b>	<b>276 352</b>	<b>598 965</b>

### 14.3 - Ventilation par échéance

(en milliers d'euros)	2009			
	1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Personnel et comptes rattachés	3 797	253		4 050
État, organismes sociaux	56 208	251		56 459
Autres créances	525 978	2 790	9 688	538 456
<b>TOTAL</b>	<b>585 983</b>	<b>3 294</b>	<b>9 688</b>	<b>598 965</b>

## NOTE N° 15 - AUTRES ACTIFS ET G.I.E.

### 15.1 - Ventilation par nature

(en milliers d'euros)	2009			2008
	Brut	Provisions	Net	
Dépôts et cautionnements	7 875		7 875	8 226
Stock et en-cours	36 258	- 478	35 780	39 572
Autres immobilisations corporelles	470 129	- 334 147	135 982	151 806
<b>TOTAL</b>	<b>514 262</b>	<b>- 334 625</b>	<b>179 637</b>	<b>199 604</b>

### 15.2 - Ventilation par activité des autres actifs

(en milliers d'euros)	2009				Total
	Non-Vie	Vie	Bancaire	Autres	
Dépôts et cautionnements	7 570	304		1	7 875
Stocks et en-cours				35 780	35 780
Autres immobilisations corporelles	85 140	6 726		44 116	135 982
<b>TOTAL</b>	<b>92 710</b>	<b>7 030</b>	<b>0</b>	<b>79 897</b>	<b>179 637</b>

### 15.3 - Actifs des GIE MMA SI, Europex, Europac, Européenne de règlement, Covéa AIS, COVÉA Achats, GFMI et AGSI

(en milliers d'euros)	2009			2008
	Brut	Amortissements	Net	
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>				
- Immobilisations incorporelles				
Logiciels	371 115	- 293 571	77 544	67 554
- Immobilisations corporelles				
Matériel informatique et autres matériels	138 262	- 108 962	29 300	24 463

## NOTE N° 16 - COMPTES DE RÉGULARISATION ACTIF

(en milliers d'euros)	2009				2008
	Non-Vie	Vie	Autres	Total	
Impôts différés actif	522 144	14 365	2 565	539 074	447 213
Intérêts et loyers courus et non échus	240 113	744 374		984 487	941 326
Frais d'acquisition reportés	277 832	290 172		568 004	570 912
Autres charges à répartir	2 026		210	2 236	10 447
Charges constatées d'avance	19 521	1 186	22 374	43 081	32 637
Évaluations techniques de réassurance actif	323			323	3 275
Autres comptes de régularisation actif	71 348	18 201		89 549	80 122
<b>TOTAL</b>	<b>1 133 307</b>	<b>1 068 298</b>	<b>25 149</b>	<b>2 226 754</b>	<b>2 085 932</b>

## NOTE N° 17 - CAPITAUX PROPRES

### 17.1 - Capitaux propres du Groupe

(en milliers d'euros)	Fonds d'établissement	Primes	Réserves consolidées	Résultat	Total fonds propres
<b>Fonds propres au 31.12.2007</b>	<b>1 066 630</b>	<b>3 105</b>	<b>5 458 707</b>	<b>759 043</b>	<b>7 287 485</b>
Affectation du résultat 2007			759 043	- 759 043	
Résultat de l'exercice 2008				336 379	336 379
Alimentation des fonds propres	9 410		- 3 998		5 412
Écart de conversion			- 56 433		- 56 433
Autres			1 370		1 370
<b>Total mouvements</b>	<b>9 410</b>	<b>0</b>	<b>699 982</b>	<b>- 422 664</b>	<b>286 728</b>
<b>Fonds propres au 31.12.2008</b>	<b>1 076 040</b>	<b>3 105</b>	<b>6 158 689</b>	<b>336 379</b>	<b>7 574 213</b>
Affectation du résultat 2008			336 379	- 336 379	0
Résultat de l'exercice 2009				244 591	244 591
Alimentation des fonds propres	4 365				4 365
Écart de conversion			11 931		11 931
Autres		1	1 083		1 084
<b>Total mouvements</b>	<b>4 365</b>	<b>1</b>	<b>349 393</b>	<b>- 91 788</b>	<b>261 971</b>
<b>Fonds propres au 31.12.2009</b>	<b>1 080 405</b>	<b>3 106</b>	<b>6 508 082</b>	<b>244 591</b>	<b>7 836 184</b>

### 17.2 - Intérêts minoritaires

(en milliers d'euros)	Réserves consolidées	Résultat	Total fonds propres
<b>Situation au 31.12.2007</b>	<b>90 116</b>	<b>9 032</b>	<b>99 148</b>
Affectation du résultat 2007	9 032	- 9 032	0
Résultat de l'exercice 2008		10 488	10 488
Écarts de conversion	636		636
Distribution	- 4 505		- 4 505
Autres	- 199		- 199
<b>Total mouvements</b>	<b>4 964</b>	<b>1 456</b>	<b>6 420</b>
<b>Situation au 31.12.2008</b>	<b>95 080</b>	<b>10 488</b>	<b>105 568</b>
Affectation du résultat 2008	10 488	- 10 488	0
Résultat de l'exercice 2009		4 654	4 654
Écarts de conversion	- 478		- 478
Distribution	- 4 449		- 4 449
Autres	- 286		- 286
<b>Total mouvements</b>	<b>5 275</b>	<b>- 5 834</b>	<b>- 559</b>
<b>Situation au 31.12.2009</b>	<b>100 355</b>	<b>4 654</b>	<b>105 009</b>



## NOTE N° 18 - PASSIFS SUBORDONNÉS

(en milliers d'euros)	Échéance			2009	2008
	Moins de 1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans		
<b>Entreprise d'assurance</b>					
- Titres participatifs			95 547	95 547	95 000
- Titres subordonnés remboursables			5 018	5 018	5 049
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>100 565</b>	<b>100 565</b>	<b>100 049</b>

## NOTE N° 19 - PROVISIONS TECHNIQUES

### 19.1 - Provisions techniques par nature

(en milliers d'euros)	2009			2008
	Non-Vie	Vie	Total	
<b>Provisions brutes de cessions en réassurance</b>				
- Provisions pour primes non acquises	1 914 884		1 914 884	1 894 909
- Provisions d'assurance Vie		36 175 784	36 175 784	33 370 957
- Provision pour sinistres à payer	15 205 264	174 592	15 379 856	14 687 107
- Participations aux bénéfices	55 750	526 207	581 957	604 753
- Provision pour égalisation	577 247	3 067	580 314	619 438
- Provisions mathématiques de rentes	1 046 611		1 046 611	962 926
- Provisions techniques contrats en unités de compte		1 493 868	1 493 868	1 208 482
- Autres provisions techniques	191 373	21 077	212 450	194 540
<b>TOTAL</b>	<b>18 991 129</b>	<b>38 394 595</b>	<b>57 385 724</b>	<b>53 543 112</b>
<b>Part des réassureurs dans les provisions techniques</b>				
- Provisions pour primes non acquises	74 741		74 741	67 559
- Provisions d'assurance Vie		2 018	2 018	2 963
- Provision pour sinistres à payer	1 466 541	2 528	1 469 069	1 334 252
- Participations aux bénéfices	1 263		1 263	1 449
- Provision pour égalisation	20 954		20 954	21 838
- Autres provisions techniques	9 837		9 837	11 049
<b>TOTAL</b>	<b>1 573 336</b>	<b>4 546</b>	<b>1 577 882</b>	<b>1 439 110</b>
<b>PROVISIONS TECHNIQUES NETTES</b>			<b>55 807 842</b>	<b>52 104 002</b>

### 19.2 - Ventilation de la provision (nette de cessions et rétrocessions) pour participation des bénéficiaires de contrats (hors contrats en unités de compte)

(en milliers d'euros)	2009	2008
Provision exigible	496 667	531 043
Provision différée inconditionnelle	223	- 1 431
Provision différée conditionnelle	83 804	73 692
<b>TOTAL</b>	<b>580 694</b>	<b>603 304</b>

## NOTE N° 20 - PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

(en milliers d'euros)	Clôture 2008	Variations de périmètre	Écarts de conversion	Dotations	Reprises	Reclassement	Clôture 2009
Provision pour impôts différés passifs	67 164	- 3 428	152	85	- 25 755	0	38 218
Provision pour régime de retraite et autres engagements sociaux	108 948	1	1 438	36 279	- 38 036	0	108 630
Provision sur créances B.I.M.P	29 064			48			29 112
Provision pour contrôles fiscaux et impôts	121 711	234	0	49 296	- 48 716	23 750	146 275
Provision engagement filiales, sociétés cédées	31 101			9	- 2 300	- 4 677	24 133
Écart d'acquisition passif	1 102	44 636		0	- 44 913		825
Autres provisions	96 215	3 551	19	46 229	- 37 974	- 19 073	88 967
<b>TOTAL</b>	<b>455 305</b>	<b>44 994</b>	<b>1 609 (1)</b>	<b>131 946</b>	<b>- 197 694</b>	<b>0</b>	<b>436 160</b>

(1) Dont prise en compte de l'écart de conversion sur les sociétés suivantes :

- MMA Holdings et MMA Insurance UK : monnaie originale livre sterling (cours au 31-12-2009 : 0,8881 / cours au 31-12-2008 : 0,95250)
- Harwanne : monnaie originale franc suisse (cours au 31-12-2009 : 1,4836 / cours au 31-12-2008 (entrante) : 1,4850)

## NOTE N° 21 - DETTES NÉES D'OPÉRATIONS D'ASSURANCE OU DE RÉASSURANCE

### 21.1 - Ventilation par activité

(en milliers d'euros)	2009			2008
	Non-Vie	Vie	Total	
Dettes nées d'opérations d'assurance directe	488 690	86 413	575 103	553 603
Dettes nées d'opérations de réassurance	136 281	1 417	137 698	182 991
Dettes pour dépôts en espèces reçus des réassureurs	42 878	1 830	44 708	53 419
<b>TOTAL</b>	<b>667 849</b>	<b>89 660</b>	<b>757 509</b>	<b>790 013</b>

### 21.2 - Ventilation par échéance

(en milliers d'euros)	2009			
	1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Dettes nées d'opérations d'assurance directe	562 945	12 080	78	575 103
Dettes nées d'opérations de réassurance	137 698			137 698
Dettes pour dépôts en espèces reçus des réassureurs	44 708			44 708
<b>TOTAL</b>	<b>745 351</b>	<b>12 080</b>	<b>78</b>	<b>757 509</b>

## NOTE N° 22 - DETTES ENVERS LES ENTREPRISES DU SECTEUR BANCAIRE

### 22.1 - Ventilation par activité

(en milliers d'euros)	2009					2008
	Non-Vie	Vie	Bancaire	Autres	Total	
Dettes envers des établissements de crédit	345 461	84 064		191 019	620 544	617 374
<b>TOTAL</b>	<b>345 461</b>	<b>84 064</b>	<b>0</b>	<b>191 019</b>	<b>620 544</b>	<b>617 374</b>

### 22.2 - Ventilation par échéance

(en milliers d'euros)	2009			
	1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Dettes envers des établissements de crédit	620 485	46	13	620 544
<b>TOTAL</b>	<b>620 485</b>	<b>46</b>	<b>13</b>	<b>620 544</b>

## NOTE N° 23 - AUTRES DETTES

### 23.1 - Ventilation par activité

(en milliers d'euros)	2009					2008
	Non-Vie	Vie	Bancaire	Autres	Total	
Autres emprunts, dépôts et cautionnements reçus	177 697	56 238		33 157	267 092	270 862
Personnel et comptes rattachés	162 147	9 177		7 453	178 777	169 605
État et organismes sociaux	194 571	34 190		84 078	312 839	227 211
Autres dettes	705 221	50 975		151 478	907 674	964 005
<b>TOTAL</b>	<b>1 239 636</b>	<b>150 580</b>	<b>0</b>	<b>276 166</b>	<b>1 666 382</b>	<b>1 631 683</b>

### 23.2 - Ventilation par échéance

(en milliers d'euros)	2009			
	1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Autres emprunts, dépôts et cautionnements reçus	149 483	77 909	39 700	267 092
Personnel et comptes rattachés	168 317	8 708	1 752	178 777
État et organismes sociaux	312 744	95		312 839
Autres dettes	906 089	1 585		907 674
<b>TOTAL</b>	<b>1 536 633</b>	<b>88 297</b>	<b>41 452</b>	<b>1 666 382</b>

## NOTE N° 24 - COMPTES DE RÉGULARISATION PASSIF

(en milliers d'euros)	2009					2008
	Non-Vie	Vie	Bancaire	Autres	Total	
Intérêts et loyers courus et non échus	637	1 012			1 649	541
Produits à répartir sur plusieurs exercices		259 293			259 293	270 208
Autres comptes de régularisation passif	86 175	24 221		313	110 709	93 377
Produits constatés d'avance	16 819	2 183		1 165	20 167	19 169
Évaluations techniques de réassurance passif	469				469	42
<b>TOTAL</b>	<b>104 100</b>	<b>286 709</b>	<b>0</b>	<b>1 478</b>	<b>392 287</b>	<b>383 337</b>

## NOTE N° 25 - IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS

### 25.1 - Détail de la charge d'impôt

(en milliers d'euros)	2009					2008
	Non-Vie	Vie	Bancaire	Autres	Total	
Charge d'impôt exigible	- 160 150	12 881		- 20 459	- 167 728	- 39 932
Charge d'impôt différée	101 831	19 031		- 633	120 229	- 95 670
<b>TOTAL</b>	<b>- 58 319</b>	<b>31 912</b>	<b>0</b>	<b>- 21 092</b>	<b>- 47 499</b>	<b>- 135 602</b>

### 25.2 - Impôts différés

(en milliers d'euros)	2009	2008
Impôts différés issus des décalages temporaires	- 592 379	- 473 302
Impôts différés issus des retraitements de consolidation	91 523	93 255
<b>TOTAL IMPÔTS DIFFÉRÉS ENREGISTRÉS AU BILAN</b>	<b>- 500 856</b>	<b>- 380 047</b>
Dont :		
- actif (comptes de régularisation actif)	- 539 074	- 447 213
- passif (provisions pour risques et charges)	38 218	67 166

En - sont positionnés les impôts différés actifs.

## NOTE N° 26 - ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

### Engagements des entreprises d'assurance

(en milliers d'euros)	2009	2008
<b>ENGAGEMENTS REÇUS</b>	<b>79 187</b>	<b>75 974</b>
<b>ENGAGEMENTS DONNÉS</b>	<b>512 650</b>	<b>457 345</b>
- Avals, cautions et garanties de crédit donnés	254 124	192 633
- Titres et actifs acquis avec engagement de revente		-
- Autres engagements sur titres, actifs ou revenus	130 880	140 168
- Autres engagements	127 646	124 544
<b>VALEURS REÇUES EN NANTISSEMENT DES CESSIONNAIRES ET RÉTROCESSIONNAIRES</b>	<b>976 516</b>	<b>986 513</b>
<b>ENCOURS D'INSTRUMENTS FINANCIERS À TERME</b>	<b>1 281 500</b>	<b>2 031 500</b>
<b>VALEURS REMISES PAR DES ORGANISMES RÉASSURÉS AVEC CAUTION SOLIDAIRE OU AVEC SUBSTITUTION</b>	-	-
<b>VALEURS APPARTENANT À DES INSTITUTIONS DE PRÉVOYANCE</b>	-	-
<b>AUTRES VALEURS DÉTENUES POUR COMPTE DE TIERS</b>	-	-

Engagements instruments financiers à terme (voir note n° 3.2) souscrits par les entreprises du secteur assurances.

- Couverture par le biais de Swaps du portefeuille obligataire pour un montant nominal de 81,5 M€. À la date d'arrêt, l'évaluation de ces IFT fait apparaître une moins-value latente de 2,0 M€.
- Couverture du portefeuille obligataire contre la hausse des taux par le biais de CAP. La stratégie s'appuie actuellement sur des couvertures à l'horizon (maturité) 2015. Au 31 décembre 2009, le portefeuille obligataire est couvert à concurrence de 1 200 M€. L'évaluation des CAP, en date d'arrêt, fait apparaître une plus-value latente de 0,8 M€.

## Informations sur les postes du compte de résultat et informations sectorielles

### NOTE N° 27 - PRODUITS FINANCIERS NETS DE CHARGES VIE ET NON-VIE

(en milliers d'euros)	2009			2008
	Activité assurance non-Vie	Activité assurance Vie	Total	
Revenus des placements	766 669	1 514 197	2 280 866	2 363 778
Autres produits des placements	130 723	84 873	215 596	190 441
Produits provenant de la réalisation des placements	330 348	325 501	655 849	849 767
Ajustements ACAV (plus-values)		248 957	248 957	23 876
<b>Total des produits de placements</b>	<b>1 227 740</b>	<b>2 173 528</b>	<b>3 401 268</b>	<b>3 427 862</b>
Frais internes et externes de gestion des placements et intérêts	- 65 081	- 40 679	- 105 760	- 102 358
Autres charges de placements	- 136 155	- 99 964	- 236 119	- 253 649
Pertes provenant de la réalisation des placements	- 235 340	- 307 138	- 542 478	- 1 122 818
Ajustements ACAV (moins-values)		- 10 300	- 10 300	- 547 621
<b>Total des charges de placements</b>	<b>- 436 576</b>	<b>- 458 081</b>	<b>- 894 657</b>	<b>- 2 026 446</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS NETS DE CHARGES</b>	<b>791 164</b>	<b>1 715 447</b>	<b>2 506 611</b>	<b>1 401 416</b>

### NOTE N° 28 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL

En 2009, les composantes principales du résultat exceptionnel sont les suivantes :

(en milliers d'euros)	2009
Rapprochement des sociétés AZUR et MMA	- 22 646
Contentieux fiscaux et Urssaf	- 17 598
Amortissement et provision de l'actif incorporel des sociétés d'assurance	- 3 673
Provisions pour risques	- 5 750
Remboursement ancien dirigeant	1 100
Indemnité agents	2 481
Produit de cessions d'éléments d'actif	21 052
Divers	- 4 119
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>- 29 153</b>

## NOTE N° 29 - CHARGES DE PERSONNEL ET EFFECTIF

(en milliers d'euros)	2009	2008
Charges de personnel	1 145 254	1 086 026
Effectifs	22 461	21 209
- Employés	14 434	13 581
- Cadres	8 027	7 628

Le personnel des G.I.E. d'activité non consolidés du groupe MAAF dont les effectifs s'élèvent à 3 150 ne figure pas dans les données définies ci-dessus.

La confidentialité des rémunérations des dirigeants ne permet pas d'indiquer les rémunérations allouées aux membres des organes d'administration et de direction de l'entreprise combinante.

Ces effectifs comprennent le personnel des sociétés combinées, consolidées globalement et la quote-part du personnel des sociétés consolidées par intégration proportionnelle au prorata des pourcentages d'intérêt.

## NOTE N° 30 - INFORMATIONS SECTORIELLES

### 30.1 - Compte technique de l'assurance non-Vie

(en milliers d'euros)	2009					2008
	Opérations brutes	Cessions et rétrocessions	Opérations nettes	Interactivités	Opérations nettes des éliminations intersectorielles	
<b>Primes acquises</b>	<b>8 917 855</b>	<b>- 478 398</b>	<b>8 439 457</b>	<b>- 7</b>	<b>8 439 450</b>	<b>8 411 750</b>
- Primes	8 927 244	- 490 062	8 437 182	- 7	8 437 175	8 397 582
- Variation des primes non acquises	- 9 389	11 664	2 275		2 275	14 168
<b>Produits financiers nets de charges</b>	<b>549 611</b>		<b>549 611</b>	<b>939</b>	<b>550 550</b>	<b>324 411</b>
- Produits des placements alloués	549 611		549 611	939	550 550	324 411
<b>Autres produits techniques</b>	<b>39 826</b>		<b>39 826</b>		<b>39 826</b>	<b>42 354</b>
<b>Charges des sinistres</b>	<b>- 7 062 964</b>	<b>389 721</b>	<b>- 6 673 243</b>	<b>4 004</b>	<b>- 6 669 239</b>	<b>- 6 282 162</b>
- Prestations et frais payés	- 6 402 337	253 888	- 6 148 449	4 004	- 6 144 445	- 5 633 335
- Charges des provisions pour sinistres	- 660 627	135 833	- 524 794		- 524 794	- 648 827
<b>Charges des autres provisions techniques</b>	<b>- 94 812</b>	<b>- 1 228</b>	<b>- 96 040</b>		<b>- 96 040</b>	<b>- 67 589</b>
<b>Participation aux résultats</b>	<b>- 24 700</b>	<b>7</b>	<b>- 24 693</b>		<b>- 24 693</b>	<b>- 42 232</b>
<b>Frais d'acquisition et d'administration</b>	<b>- 1 930 973</b>	<b>33 467</b>	<b>- 1 897 506</b>	<b>66 924</b>	<b>- 1 830 582</b>	<b>- 1 807 640</b>
- Frais d'acquisition	- 1 145 854		- 1 145 854	25 888	- 1 119 966	- 1 096 521
- Frais d'administration	- 785 119		- 785 119	41 036	- 744 083	- 749 704
- Commissions reçues des réassureurs		33 467	33 467		33 467	38 585
<b>Autres charges techniques</b>	<b>- 275 895</b>		<b>- 275 895</b>	<b>11 992</b>	<b>- 263 903</b>	<b>- 180 707</b>
<b>Variation de la provision d'égalisation</b>	<b>38 643</b>	<b>- 883</b>	<b>37 760</b>		<b>37 760</b>	<b>- 60 289</b>
<b>RÉSULTAT TECHNIQUE NON-VIE</b>	<b>156 591</b>	<b>- 57 314</b>	<b>99 277</b>	<b>83 852</b>	<b>183 129</b>	<b>337 896</b>
Participation des salariés			- 21 525		- 21 525	- 11 138
Produits nets des placements hors part du compte technique			240 819	- 205	240 614	179 884
<b>RÉSULTAT DE L'EXPLOITATION COURANTE</b>			<b>318 571</b>	<b>83 647</b>	<b>402 218</b>	<b>506 642</b>
Transferts intersectoriels				- 83 647	- 83 647	- 77 592
<b>RÉSULTAT DE L'EXPLOITATION COURANTE ÉCONOMIQUE</b>			<b>318 571</b>	<b>0</b>	<b>318 571</b>	<b>429 050</b>

## 30.2 - Compte technique de l'assurance Vie

(en milliers d'euros)	2009					2008
	Opérations brutes	Cessions et rétrocessions	Opérations nettes	Interactivités	Opérations nettes des éliminations intersectorielles	
<b>Primes</b>	4 069 967	- 2 699	4 067 268	7	4 067 275	3 144 281
<b>Produits des placements</b>	1 926 474		1 926 474	- 1 903	1 924 571	2 012 488
<b>Ajustements ACAV (plus-values)</b>	248 957		248 957		248 957	23 876
<b>Autres produits techniques</b>	11 879		11 879	- 2 287	9 592	10 749
<b>Charges des sinistres</b>	- 2 415 517	- 817	- 2 416 334	335	- 2 415 999	- 2 578 780
- Prestations et frais payés	- 2 405 125	992	- 2 404 133	338	- 2 403 795	- 2 592 052
- Charges des provisions pour sinistres	- 10 392	- 1 809	- 12 201	- 3	- 12 204	13 272
<b>Charges des provisions techniques</b>	- 1 623 098	- 1 344	- 1 624 442	0	- 1 624 442	217 173
- Provisions d'assurance Vie	- 1 230 150	- 1 344	- 1 231 494	0	- 1 231 494	- 61 550
- Provisions sur contrats en unités de compte	- 395 362		- 395 362		- 395 362	279 646
- Autres provisions techniques	2 414		2 414		2 414	- 923
<b>Participation aux résultats</b>	- 1 466 394	136	- 1 466 258		- 1 466 258	- 1 248 019
<b>Frais d'acquisition et d'administration</b>	- 271 085	117	- 270 968	21 477	- 249 491	- 232 444
- Frais d'acquisition	- 174 557		- 174 557	21 199	- 153 358	- 148 508
- Frais d'administration	- 96 528		- 96 528	278	- 96 250	- 84 143
- Commissions reçues des réassureurs		117	117	0	117	207
<b>Autres charges techniques</b>	- 13 079		- 13 079	- 23 892	- 36 971	- 53 043
<b>Charges des placements</b>	- 455 288		- 455 288	7 507	- 447 781	- 591 622
<b>Ajustements ACAV (moins-values)</b>	- 10 300		- 10 300		- 10 300	- 547 621
<b>Produits des placements transférés</b>	- 80 041		- 80 041	20	- 80 021	- 77 047
<b>RÉSULTAT TECHNIQUE VIE</b>	- 77 525	- 4 607	- 82 132	1 264	- 80 868	79 991
Participation des salariés			- 703		- 703	- 515
Produits nets des placements hors part du compte technique			80 041	- 20	80 021	77 045
<b>RÉSULTAT DE L'EXPLOITATION COURANTE</b>			- 2 794	1 244	- 1 550	156 521
Élimination des opérations intersectorielles			0	- 1 244	- 1 244	- 691
<b>RÉSULTAT DE L'EXPLOITATION COURANTE ÉCONOMIQUE</b>			- 2 794	0	- 2 794	155 830



### 30.3 - Résultat des autres activités

(en milliers d'euros)	2009			2008
	Net	Autres interactivités	Opérations nettes des éliminations intersectorielles	
Chiffre d'affaires	471 619	- 88 594	383 025	373 221
Autres produits d'exploitation	24 406	-	24 406	4 504
Charges d'exploitation	- 461 810	2 000	- 459 810	- 398 927
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>34 215</b>	<b>- 86 594</b>	<b>- 52 379</b>	<b>- 21 202</b>
Charges et produits financiers	39 362	1 703	41 065	57 466
<b>RÉSULTAT DE L'EXPLOITATION COURANTE</b>	<b>73 577</b>	<b>- 84 891</b>	<b>- 11 314</b>	<b>36 264</b>
Élimination des opérations intersectorielles	0	84 891	84 891	78 283
<b>RÉSULTAT DE L'EXPLOITATION COURANTE ÉCONOMIQUE</b>	<b>73 577</b>	<b>0</b>	<b>73 577</b>	<b>114 547</b>

## 30.4 - Provisions techniques par catégorie

### 30.4.1 - Provisions techniques Vie par catégorie

(en milliers d'euros)	Affaires directes							
	Contrats de capitalisation PU/VL	Contrats de capitalisation CP	Assurance individuelle Prévoyance	Assurance individuelle Épargne PU/VL	Assurance individuelle Épargne CP	Assurance collective Prévoyance	Assurance collective Épargne	
Provisions pour sinistres Vie	24 118	852	9 985	101 394	20 340	3 845	315	
Provisions assurance Vie	374 296		8 790	33 731 123	1 776 259	2 737	224 696	
Provisions égalisation Vie			57	396		2 613		
Provisions techniques en unités de compte Vie				176				
Participation aux bénéfices	3 696		7	493 712	21 919	5 277	1 010	
Autres provisions techniques Vie				369		6 413		
<b>TOTAL</b>	<b>402 110</b>	<b>852</b>	<b>18 839</b>	<b>34 327 170</b>	<b>1 818 518</b>	<b>20 885</b>	<b>226 021</b>	

### 30.4.2 - Provisions techniques non-Vie par catégorie

(en milliers d'euros)	Affaires directes								
	Dommages corporels		Automobile		Dommages aux biens		Catastrophes naturelles	RC générale	
	Contrats individuels	Contrats collectifs	RC	Dommages	Particuliers	Professionnels			
Provisions pour P.N.A. non-Vie	224 735	2 194	267 691	485 747	479 731	124 138	48 572	22 549	
Provisions pour sinistres non-Vie	308 920	53 715	6 019 543	789 391	1 161 784	1 153 157	278 965	1 535 728	
Provisions d'égalisation non-Vie	2 046	5 344	153	42 722	167 309	29 182	45 683	260	
Participations aux bénéfices				26 343		20			
Autres P.T. non-Vie	57 979	1 165	987 680	22 170	60 003	27 520	100	47 466	
<b>TOTAL</b>	<b>593 680</b>	<b>62 418</b>	<b>7 275 067</b>	<b>1 366 373</b>	<b>1 868 827</b>	<b>1 334 017</b>	<b>373 320</b>	<b>1 606 003</b>	

Affaires directes								Acceptations	Total
Assurance en unités de compte PU/VL	Assurance en unités de compte CP	PERP	Dommages corporels contrats individuels	Dommages corporels contrats collectifs	Pertes pécuniaires	Total affaires directes			
1 920	1 586	16	8 959	186		173 516	1 076	174 592	
209	6	55 283	1 365	110		36 174 874	910	36 175 784	
			1			3 067		3 067	
1 209 040	280 413	4 038	2			1 493 669	199	1 493 868	
- 164	- 28	778				526 207		526 207	
1 677		31				8 490	12 587	21 077	
<b>1 212 682</b>	<b>281 977</b>	<b>60 146</b>	<b>10 327</b>	<b>296</b>	<b>0</b>	<b>38 379 823</b>	<b>14 772</b>	<b>38 394 595</b>	

Affaires directes									Acceptations	Total
Protection juridique	Assistance	Pertes pécuniaires diverses	Transport	Construction		Crédit caution	LPS	Total affaires directes		
				Dommages	RC					
60 884	64 333	40 530	21 309	1 236	13 574	2 971	13 048	1 873 242	41 642	1 914 884
168 808	10 896	58 583	186 662	656 933	2 355 667	35 483	10 202	14 784 437	420 827	15 205 264
		20 798	11 488					324 985	252 262	577 247
1 311	2 066	24 651	260				1 099	55 750		55 750
1 092	91	2 178	9					1 207 453	30 531	1 237 984
<b>232 095</b>	<b>77 386</b>	<b>146 740</b>	<b>219 728</b>	<b>658 169</b>	<b>2 369 241</b>	<b>38 454</b>	<b>24 349</b>	<b>18 245 867</b>	<b>745 262</b>	<b>18 991 129</b>

## 30.5 - Ventilation chiffre d'affaires

### • Primes acquises

Par ZONE GÉOGRAPHIQUE (en millions d'euros)	France	Europe	Amérique	Afrique	Asie	Total
2008	11 601	380	89			12 070
2009	12 559	335	94			12 988

### • Primes acquises

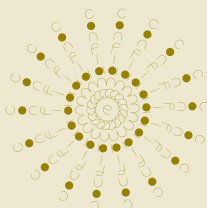
PAR NATURE DE GARANTIE (en millions d'euros)	Vie												Accepta- tions	Total général
	Affaires directes													
	Contrat de capitalisation		Assurance individuelle			Assurance collective		Unités de compte		PERP	Total			
	PU/VL	CP	Prévoyance	Épargne PU/VL	Épargne CP	Prévoyance	Épargne	PU/VL	CP					
2008 (1)	33		73	2 640	120	24	13	197,5	34	12	3 146	1	3 147	
2009	66		73	3 506	113	26	11	234	28	12	4 069	1	4 070	
% TOTAL GÉNÉRAL 2009	1,62		1,79	86,15	2,78	0,64	0,27	5,75	0,69	0,29		0,02	100,00	

(1) Après reclassement des primes acquises entre UC et Actif Général.

PAR NATURE DE GARANTIE (en millions d'euros)	Non-Vie											Accepta- tions	Total général
	Affaires directes												
	Dommages corporels		Automobile		Dommages aux biens		RC	Transport	Construc- tion	Autres	Total		
	Individuels	Collectifs	RC	Dommages	Particuliers	Profes- sionnels							
2008	972	113	1 281	2 508	1 445	870	302	85	429	741	8 746	177	8 923
2009	1 022	115	1 260	2 432	1 507	835	292	76	416	778	8 733	185	8 918
% TOTAL GÉNÉRAL 2009	11,46	1,29	14,13	27,28	16,91	9,36	3,27	0,85	4,66	8,72		2,07	100,00

# RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES COMBINÉS

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2009



Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009, sur :

- le contrôle des comptes combinés de la société SGAM Covéa, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes combinés ont été arrêtés par le Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

## **I - Opinion sur les comptes combinés**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes combinés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes combinés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes combinés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la combinaison.

## **II - Justification de nos appréciations**

La dégradation de l'environnement économique et la poursuite des effets de la crise financière continuent d'impacter significativement les entreprises et notamment leur activité. Cette situation crée des conditions spécifiques cette année encore pour la préparation des comptes, particulièrement au regard des estimations comptables qui sont requises en application des principes comptables.

C'est dans ce contexte que nous avons procédé à nos propres appréciations que nous portons à votre connaissance en application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce :

### **Estimations comptables :**

- Votre groupe réalise des tests de dépréciation sur les écarts d'acquisition et les actifs incorporels inscrits à l'actif de son bilan.

Nous avons procédé à l'appréciation des méthodes d'évaluation de ces actifs mises en œuvre par votre société et décrites dans la note 2.2 de l'annexe aux comptes, et,

sur la base des éléments disponibles à ce jour, procédé à des tests pour vérifier l'application de ces modalités et la cohérence des hypothèses retenues avec les données prévisionnelles établies par votre groupe.

Nos travaux nous ont permis d'apprécier la cohérence des estimations effectuées avec les hypothèses retenues.

- Certains postes techniques propres à l'assurance et à la réassurance, à l'actif et au passif des comptes combinés de votre groupe, sont estimés selon des modalités réglementaires et en utilisant des données statistiques et des techniques actuarielles. Il en est ainsi notamment des provisions techniques, des frais d'acquisition et chargements commerciaux reportés, dont les modalités de détermination sont indiquées dans les notes 3.6 et 3.8 de l'annexe.

Nous nous sommes assurés du caractère raisonnable des hypothèses retenues dans les modèles de calcul utilisés, au regard notamment de l'expérience de la société, de son environnement réglementaire et économique, ainsi que de la cohérence d'ensemble de ces hypothèses.

- Les actifs financiers et immobiliers sont évalués et dépréciés selon les principes applicables à chaque catégorie, décrits dans la note 3.1 de l'annexe.

Nous avons examiné les modalités de recensement des expositions du groupe, ainsi que les modalités de valorisation et de dépréciation des instruments financiers.

Nous avons apprécié le caractère raisonnable des valorisations et des dépréciations qui en résultent en fonction de la situation de ces actifs et de la volatilité des marchés financiers.

- Les actifs d'impôts différés sont comptabilisés selon les modalités décrites en annexe aux comptes combinés au paragraphe 3.10.

Nous nous sommes assurés que les hypothèses retenues étaient cohérentes avec les projections fiscales issues des prévisions établies par le groupe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes combinés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

### III - Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes combinés.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Courbevoie, le 3 juin 2010

Les Commissaires aux Comptes

**PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT**

Michel Laforce    Gérard Courrèges

**MAZARS**

Lionel Gotlib    Olivier Leclerc

Conseil, création, production : ■ TERRE DE SIENNE [www.terredesienne.com](http://www.terredesienne.com)

Document édité par la Direction de la communication de Covéa - Tél. : + 33 (0)1 53 10 65 10 - E-mail : [contact@covea.fr](mailto:contact@covea.fr)

Ce document a été imprimé sur un papier couché 100 % recyclable et biodégradable, fabriqué à partir de pâtes blanchies ECF (*Elemental Chlorine Free*) dans une usine européenne certifiée ISO 9001 (pour sa gestion de la qualité), ISO 14001 (pour sa gestion de l'environnement), PEFC (pour l'utilisation de papiers issus de forêts gérées durablement) et accréditée OHSAS 18001 (pour la sécurité et la santé).





[www.covea.eu](http://www.covea.eu)

SOCIÉTÉ DE GROUPE D'ASSURANCE MUTUELLE  
régie par le code des assurances  
RCS Paris 450 527 916  
7, place des Cinq Martyrs du Lycée Buffon - 75015 PARIS  
Tél. : + 33 (0)1 53 10 66 00